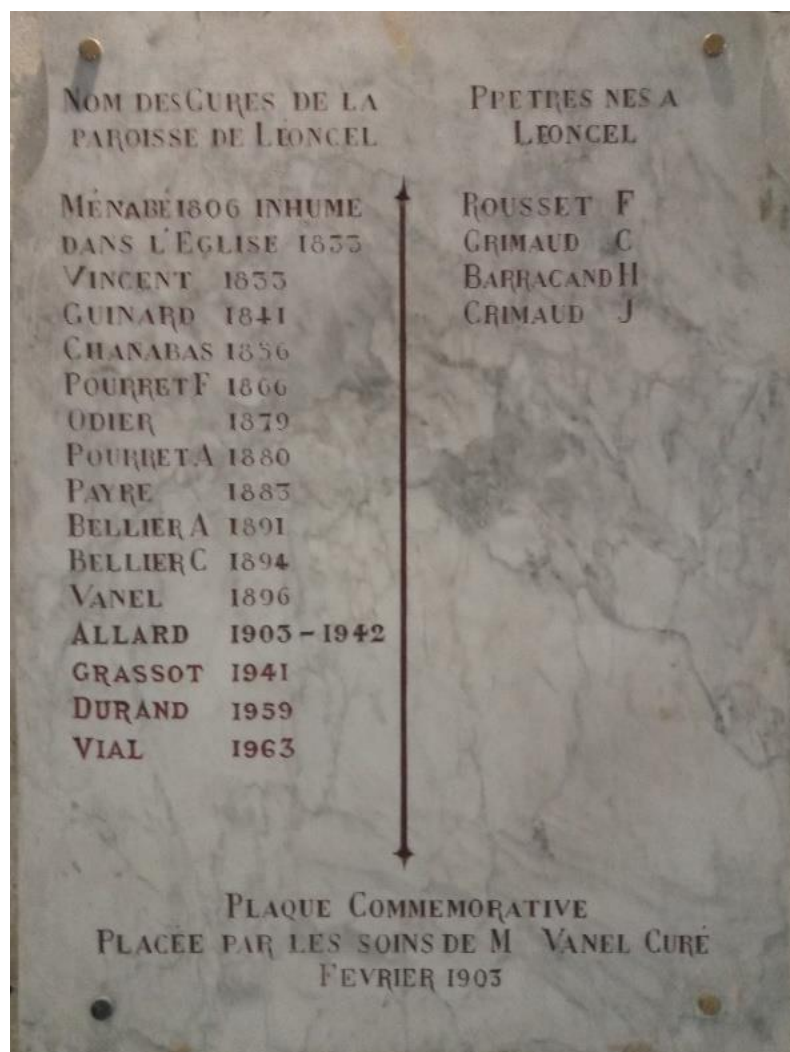


LES CURÉS DE LÉONCEL DE 1790 À 1990

Un complément à la plaque de
l'abbé Vanel



UN COMPLÉMENT ET QUELQUES CORRECTIONS

Dans l'église abbatiale de Léoncel, une plaque de pierre porte le « nom des curés de la paroisse de Léoncel » ainsi que les noms des « prêtres nés à Léoncel ». En bas, il est gravé : « Plaque commémorative placée par les soins de M. Vanel curé, février 1903. »

La liste a été complétée après le départ de M. Vanel. Elle porte 14 noms, de « Ménabé 1806 » à « Vial 1963 ».

Divers dossiers consultés aux Archives départementales de la Drôme m'avaient montré que des prêtres étaient affectés à Léoncel avant Jean Ménabé. Le travail qui suit a eu donc pour premier but de compléter la liste de l'abbé Vanel. Du dépouillement des archives est né un deuxième objectif : relever, dans les documents archivés, les mentions portant sur la personnalité de chacun des prêtres et sur la vie à Léoncel lors de son ministère.

J'ai eu pour guide l'ouvrage de l'abbé Adrien Loche, *Curés et desservants des paroisses de la Drôme de la Révolution à nos jours*. Il donne une liste plus longue pour la paroisse de Léoncel, commençant par « Ménabé 1787 » s'arrêtant avec « Jean Durand 1963 ». La liste comprend ainsi 18 noms.

Les ouvrages postérieurs de l'abbé Loche portent quelques données permettant de porter à 19 le nombre de curés présents à Léoncel entre 1790, disparition de l'abbaye, et 1990, fin de ministère pour le père Vial.

On trouvera donc ci-après la liste complétée par les curés précédant Jean Ménabé, puis une série de notices sur chacun des prêtres, établies à partir des notes de l'abbé Loche et de données provenant de dossiers des Archives départementales de la Drôme (ADD) pour l'essentiel, et de quelques autres documents. Les sources sont données entre crochets. En fin de document, une annexe sur la paroisse de Léoncel, et la liste des ouvrages de l'abbé Loche et des dossiers des ADD consultés.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé par des informations et par leur lecture : père Daniel Blanc, Jean-Louis Bodin, Yves Bodin, Corinne et Jean-Michel Pinat, père Julien Sciolla ; ainsi que les archivistes des *Archives historiques de l'Église de Valence*.

Denis Hyenne
Juin 2023

LES TROIS LISTES DES CURÉS DE LÉONCEL

LISTE DE L'ÉGLISE	LISTE DE L'ABBÉ LOCHE 1972	LISTE COMPLÉTÉE Les dates sont celles où la présence du prêtre est avérée	Nombre d'années de présence
	1. Jean MÉNABÉ 22 décembre 1787	1. BERNARD 1788 – 1792	4 ans
	2. JACOTOT 1789		
	3. Joachim LAFFONT 1802	2. Joachim LAFOND 1801 (?) 1805	4 ans
	4. Jean HENRI LE BOUC, 1809 au 27 juillet 1809	3. Joseph SALVAN, 1805 – 1808	3 ans
	5. Joseph SALVAN, 26 octobre 1810	4. Jean HENRI 1809 – 1810	2 ans
MÉNABÉ 1806 inhumé dans l'église 1833	6. Jean MÉNABÉ, 12 février 1812 à sa mort 6 mars 1833	5. Jean MÉNABÉ 1812 – 1814 puis 1821- 1833	2 ans puis 12 ans
VINCENT 1833	7. Pierre VINCENT, 1er mai 1833	6. Pierre VINCENT 1833 - 1841	7 ans
GUINARD 1841	8. Joseph GUINARD, 25 juillet 1841	7. Joseph GUINARD, 1841 - 1856	15 ans
CHANABAS 1856	9. Antoine CHANABAS, 19 août 1856	8. Antoine CHANABAS 1856 – 1866	10 ans
	10. André FAYOLLE, nommé le 20 septembre 1866 ne vint pas		
	11. Ferdinand POURRET 20 novembre 1866	9. Ferdinand POURRET 1866 - 1879	13 ans
ODIER 1879		10. Aimé ODIER 1879 – 1880	1 an
POURRET A. 1880		11. Antoine POURRET 1880 - 1883	3 ans
PAYRE 1883	12. Joseph Romain PEYRE, 25 juin 1883	12. Joseph Romain PAYRE 1883 - 1891	8 ans
BELLIER A. 1891	13. Auguste BELLIER, 25 septembre 1891	13. Auguste BELLIER 1891 – 1893	2 ans
BELLIER C. 1894	14. Claudius Marcellin BELLIER, 8 janvier 1894	14. Claudius BELLIER 1894 – 1896	2 ans
VANEL 1896	15. Claudius VANEL, 24 juillet 1896	15. Victor Claudius VANEL 1896 – 1903	7 ans
ALLARD 1903 – 1942	16. Lucien Joseph ALLARD, 25 juillet 1903, retiré en 1941. Résidence du curé à La Vacherie mais avec le titre	16. Lucien ALLARD 1903 – 1941	38 ans

	du curé de LÉONCEL (il est chargé aussi du CHAFFAL).		
GRASSOT 1941	17. Frédéric GRASSOT, 27 décembre 1941	17. Frédéric GRASSOT 1941 – 1959 curé du Chaffal et de Léoncel	18 ans
DURAND 1959	18. Jean DURAND, 25 mai 1959 à sa mort 14 octobre 1963	18. Jean DURAND 1959 – 1963 curé du Chaffal et de Léoncel	4 ans
VIAL 1963		19. Jean-Marie Vianney VIAL, curé de Beaufort-sur-Gervanne, Léoncel et Le Chaffal 1963 – 1990	27 ans

QUELQUES FILS TIRÉS

Les sources consultées donnent beaucoup d'informations. On ne peut pas en tirer une histoire de la paroisse car ces informations sont disparates : elles proviennent de dossiers individuels au contenu jamais semblable.

On peut cependant proposer une périodisation :

- la première période, 1790 – 1855 (de dom Bernard au départ de J. Guinard), serait la construction de la paroisse contemporaine et l'érection de la commune ;
- la deuxième, 1855 – 1903, serait la consolidation de la paroisse ;
- la troisième, 1903 – 1959, serait l'apogée, avec les longs ministères de Lucien Allard et Frédéric Grassot ;
- la quatrième, 1959 – 1990 (abbé Durand, abbé Vial) serait celle de la nouvelle paroisse intégrée dans un cadre plus large.

Les données sont très diverses : pour quelques curés, on a de nombreux écrits, pour la plupart, on a peu de chose ; les informations sont surtout à visée administrative ; à partir de 1880, on n'a guère que des renseignements sur les opinions politiques. L'espoir de lire des descriptions de la vie rurale a vite disparu.

Des prêtres écrivaient bien : M. Henri, M. Guinard, au 19^e siècle ; mais leurs lettres n'ont jamais pour but de parler de la vie des paroissiens, ni matérielle ni spirituelle. Parfois, un détail concret appuie le propos, mais reste de l'ordre de l'allusion : M. Henri parle du refus par les paroissiens d'un nouveau calendrier des fêtes, d'un nouveau catéchisme ; M. Guinard note qu'il a réussi à interdire les danses aux mariages.

Au 20^e siècle, les abbés Allard et Grassot maniaient aussi très bien l'écrit. Le père Allard a beaucoup noté dans le « Journal des curés » : mais ces notes portent essentiellement sur l'organisation paroissiale.

Le père Grassot était excellent écrivain ; son neveu Julien Sciolla a publié ses poèmes, *Traces d'un poète*, et un recueil de pièces diverses intitulé *Frédéric Grassot : réflexions, souvenirs, paysages en forme de poèmes en prose...* S'ils nous dévoilent une personnalité, ces textes n'ont pas pour objet de présenter la vie à Léoncel ou à La Vacherie.

De l'écheveau, on peut cependant tirer quelques fils.

Un temps long. Les lieux nous sont proches, mais les temps sont très éloignés : les premiers curés ont été ordonnés avant la Révolution, il y a près de 250 ans (six générations) et les derniers curés vivent Vatican II. Cet écart de temps se voit bien dans les traces, même effacées, laissées par nos prêtres. Le style fiévreux de M. Henri vient du préromantisme de la fin du 18^e siècle ; la signature (un vrai monogramme) de M. Ménabé ressemble à celle d'un notaire du Moyen Âge ou de la Renaissance. M. Henri ou M. Guinard pourraient être des personnages de Stendhal, et M. Ménabé pourrait être un saint « curé de campagne » de Balzac. Les curés de la fin du 19^e sont bien ancrés dans leur temps de dispute scolaire et politique. L'abbé Allard est témoin de la séparation de l'Église et de l'État ; lui et l'abbé Grassot sont pris dans les guerres du 20^e siècle.

Temps long, couvrant dix régimes politiques : mais aucune allusion aux révolutions dans les écrits des curés. Aucune mention directe des évolutions de l'Église catholique, à l'exception des remarques de M. Henri sur le refus des réformes du Concordat (nouveau calendrier des fêtes, nouveau catéchisme).

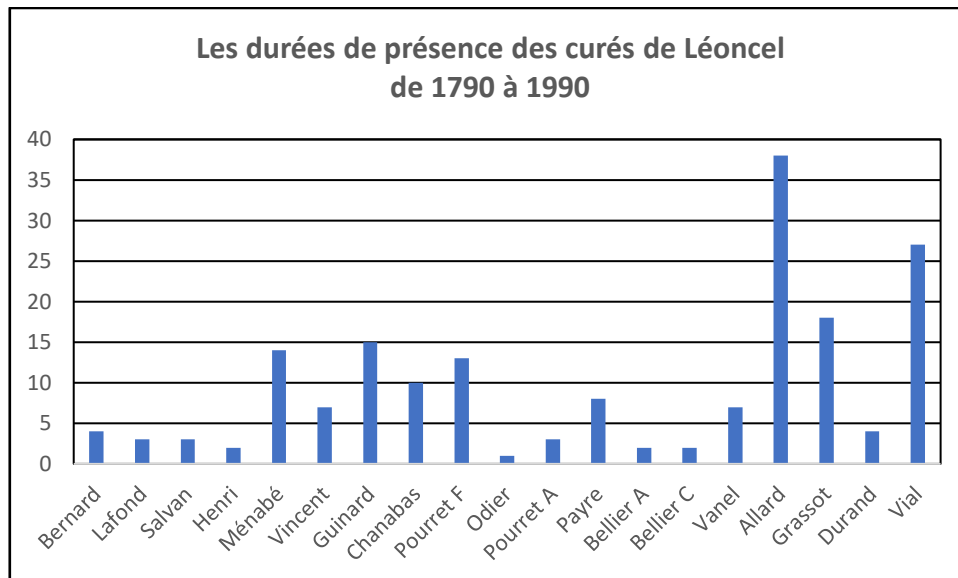
Pas de « déchristianisation tranquille ». Bernard Delpal réutilise cette formule pour entamer son enquête sur *Les Catholiques dans la Drôme au milieu du 19^e siècle*. [Éditions Peuple libre, 1989, ici p. 12]. On entrevoit plutôt le progrès du catholicisme à Léoncel : M. Henri (1810) se plaint de l'hostilité violente qu'il rencontre ; 40 ans plus tard, M. Guinard parle encore des ennemis de l'Église. Leurs successeurs ne parlent plus de ce combat contre l'athéisme. Ce n'est qu'au début du 20^e siècle que l'abbé Allard mentionne, comme adversaire, l'indifférence.

Des prêtres pauvres. Les prêtres affectés à Léoncel, quand ils parlent de leur vie matérielle, en montrent la pauvreté. En partie liée à la pauvreté de la population : le casuel (revenu lié aux cérémonies religieuses) était faible et ne compensait pas la modicité du traitement officiel (d'autant que, avant l'érection en succursale en 1821, le prêtre n'avait pas de traitement autre que les versements des fidèles).

Une autre source de pauvreté est l'origine sociale de ces prêtres de campagne du 19^e siècle : tous nés dans des communes rurales, ils semblent, sauf exception, issus de familles trop pauvres pour leur constituer un capital.

Une paroisse de montagne au climat dur. Les deux siècles ont connu des hivers froids et longs. Les mentions sur la dureté du climat dans la montagne sont nombreuses, de la part des curés comme de leurs supérieurs. Elles sont parfois extrêmement négatives : « (...) *un pays aussi dégoûtant, aussi âpre, que Léoncel.* » (Mgr Bécherel, 1807).

Des curés aux présences plus ou moins longues. Le froid et l'humidité propres à Léoncel expliquent peut-être des départs rapides : sur dix-neuf prêtres, neuf ont fait des séjours de quatre ans au plus. Le climat est la cause alléguée du départ au moins pour l'abbé Odier (qui ne reste qu'une année). Mais sept prêtres ont eu un ministère de dix ans ou plus, la durée la plus longue étant atteinte par l'abbé Allard (trente-huit ans). Au-delà de l'obéissance à la hiérarchie, la raison de ces longs séjours a dû être le plaisir à œuvrer à Léoncel. C'est au moins le cas attesté pour le curé Guinard (« *J'étais Roi et Dieu* » écrit-il), le curé Ferdinand Pourret (« *C'était le roi, c'était le maître, c'était le pasteur* » dit un prêtre ami). Et la même image était reprise par l'évêque pour surnommer l'abbé Allard : « *le roi de la montagne* ».



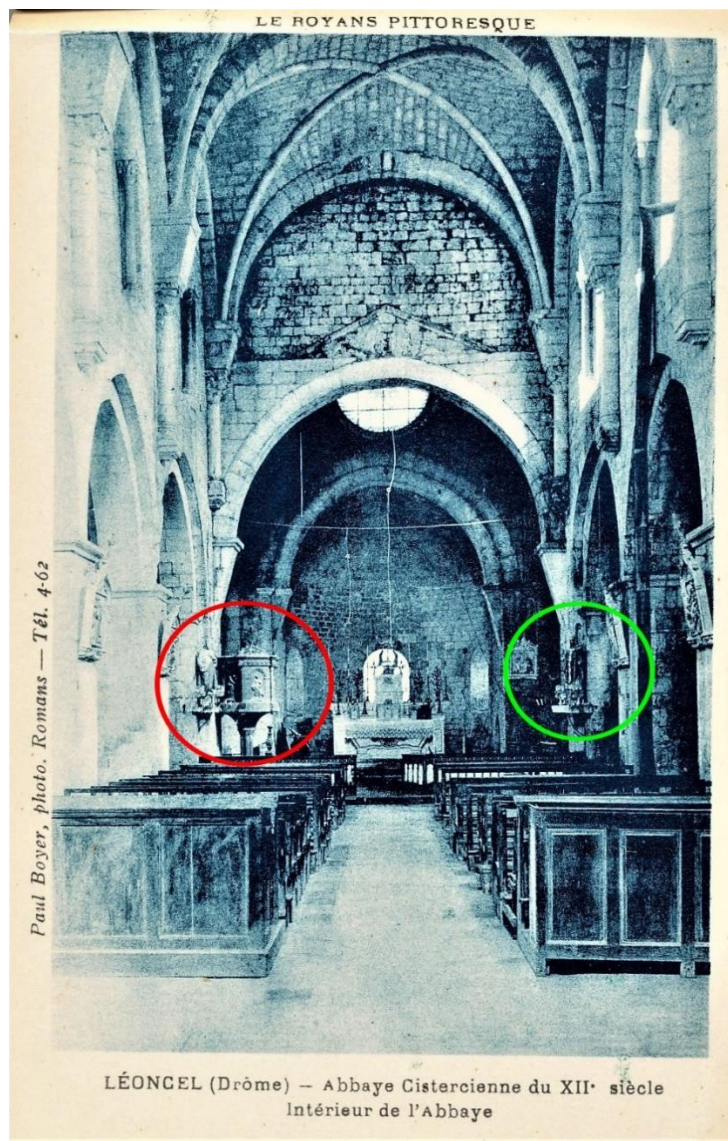
Des curés acteurs de la vie communale. La part prise dans les affaires communales est explicite pour certains :

- Joseph Guinard (1841 – 1856) crée littéralement la commune de Léoncel et l'école communale, (ses courriers sont trop nombreux sur ces sujets pour être répertoriés ici) ; il se vante de diriger le maire ; il obtient une subvention pour réparer l'église ;
- Ferdinand Pourret (1866 – 1879) se dit « *le maire, l'adjoint, le secrétaire, toute la municipalité, le juge, l'avocat, le notaire, l'écrivain public, etc., etc. ...* ». Il est secrétaire de mairie.
- Lucien Allard (1903 – 1941) est secrétaire de mairie dès son arrivée et il a assumé pleinement cette tâche.

Les conflits entre maires et curés étaient fréquents au 19^e siècle. Les histoires communales en montrent beaucoup. On n'a pas de trace directe de tels conflits pour les prêtres de Léoncel, sauf pour M. Guinard : le maire du Chaffal et le maire de Léoncel l'auraient attaqué devant les autorités. Mais aucun détail n'est donné. Un différend sur la gestion de la fabrique fait l'objet d'une simple allusion, dans une délibération du conseil municipal, sur l'abbé Claudius Bellier. Rien à voir avec la grande dispute entre la commune de Rochechinard et M. Guinard, que l'on verra évoquée plus bas.

Des curés aux opinions politiques supposées mais non prouvées. Après 1880 (arrivée des Républicains au pouvoir) pour six des prêtres, on a des demandes du préfet portant sur les opinions et la conduite. On s'attendrait à ce qu'ils soient tous qualifiés de réactionnaires, en raison du conflit en cours entre Église catholique et République. Pourtant rien ne sort de très évident des renseignements donnés : pour trois des six prêtres, les informateurs répondent de façon contradictoire ; pour un autre : les opinions sont « *correctes* », pour un autres elles sont « *je crois, libérales* ». Un seul est classé comme « *réactionnaire* » mais il n'y a qu'un informateur.

Hors de ces enquêtes, peu d'allusions politiques : l'abbé Odier a une phrase sur « *l'ennemi intérieur* » de 1871 ; l'abbé Allard, dans le « *Journal des curés* », peste contre la « *maudite loi de séparation* » de l'Église et de l'État.



L'église de Léoncel vers 1930 (carte postale Boyer)

La chaire à gauche du cliché (cercle rouge) a dû être installée pendant le ministère de M. Chanabas (1856-1866). La statue à droite (cercle vert) semble être celle de saint Ennemond.

<p>Statue de saint Ennemond bras nord du chœur, 2023</p>	<p>Détail de la carte postale</p>

LES CURÉS DE LÉONCEL DES 19^e ET 20^e SIÈCLES

La plaque de l'église commence par **Jean Ménabé** dont le ministère aurait débuté en 1806.

L'abbé Loche mentionne cinq noms avant ce curé dans sa liste des prêtres de la paroisse [Adrien Loche *Curés et desservants des paroisses de la Drôme de la Révolution à nos jours* – titre remplacé par « Loche A » dans le reste du texte], mais les deux premiers noms sont à écarter :

- « Jean Ménabé, 22 décembre 1787 » : dans la note biographique [Loche B], J. Ménabé est ordonné prêtre le 22 décembre 1787 et affecté à **Ansage** en 1788 et non pas à Léoncel. J. Ménabé le confirme dans une lettre de 1807 [ADD 4 V 27].
- « Jacotot 1789 » : dom Jacotot a été le dernier prieur claustral de Léoncel ; il n'était pas curé de la paroisse, qui était confiée à dom Bernard [Loche C].

La liste de l'abbé Loche porte trois autres noms avant J. Ménabé : Laffont, Henri, Salvan. Il faut y ajouter Bernard et **modifier l'ordre chronologique qui est celui-ci : 1. dom Bernard – 2. J. Lafond - 3. J. Salvan – 4. J. Henri Le Bouc.**

1. Dom BERNARD 1790 – 1792 ?

Date de naissance : non connue. Date de décès : 1810 ?

L'abbé Loche dans *Les curés de la Drôme aux 17^e et 18^e siècles* donne comme dernier curé de la paroisse de Léoncel le moine cistercien « BERNARD, fin 1788 à fin 1792. »

Il est le premier curé de l'ère contemporaine : il décide de rester à Léoncel à la suppression de l'abbaye, en 1790, et de poursuivre son ministère de curé de la paroisse. [Michel Wullschleger « La disparition de la communauté cistercienne de Léoncel (1790-1820) », *Cahier de Léoncel* N° 20, 2007, p. 53-83].

Est-il décédé en 1810 ? Cette année-là, le prêtre de Léoncel, M. Henri, écrit : « Depuis que j'ai fait un service solennel pour feu M. Bernard, qui après avoir travaillé bien des années pour Léoncel, fut jeté comme un chien dans une fosse, il semble qu'on m'en veut davantage. » [27 septembre 1810, ADD 51 V 178].

Autre information, dom Bernard aurait été curé réfractaire et se serait caché au Pêcher du Haut. [Michel Wullschleger « Marche commentée du 7 août 1988 », *Cahier de Léoncel* N° 5, 1989, p. 75-81].

Les faits ont pu se passer à partir de novembre 1791, les autorités pouvant alors déporter les prêtres insermentés.



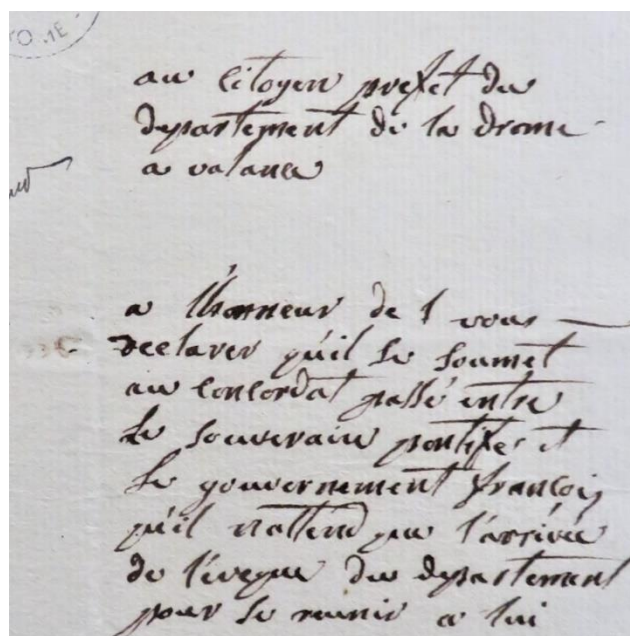
Le décor sculpté de la porte du Pêcher rappelle-t-il son passage ? On voit un calice, deux chandeliers deux anges, un coeur. Ce linteau a sans doute été rapporté, mais à quelle date ? Une cave voutée pourrait-elle avoir été la chapelle clandestine de dom Bernard ?

2. Joachim LAFOND – 1791 ou 1801, 1802 ? Jusqu'en 1805

Né en 1767 – décédé en 1838. Paroisse antérieure : ? Paroisse ultérieure : La Garde-Adhémar ?

L'abbé Loche le nomme Joachim LAFONT, né à Massas (Ardèche) en 1761, « à Léoncel en 1791 après Bernard. Il exerce à Léoncel après l'an IX [à partir de septembre 1801]. » Certificat d'adhésion au Concordat en 1802. Curé de Beaumont-Monteux en 1803 et en 1805, jusqu'à sa mort en 1838. [Loche A]

Les dossiers des ADD ont quelques documents, le nommant LAFFONT ou LAFONT, mais lui-même signe LAFOND. Le premier document autographe est de 1802 : M. Lafond est domicilié à Léoncel et déclare adhérer au Concordat [ADD 14 V 23].



au Citoyen préfet du
Département de la Drôme
à Valence

à l'honneur de vous
déclarer qu'il se soumet
au Concordat passé entre
le Souverain pontife et
le gouvernement français
qu'il attend, par l'arrivée
de l'évêque du Département
pour se réunir à lui

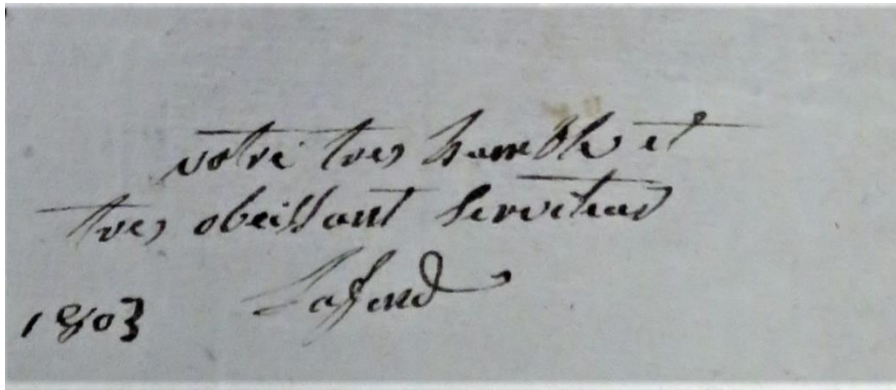
Soumission de J. Lafond au Concordat, 28 juillet 1802

(ADD 14V 23)

Joachim Lafond est à Léoncel en 1804 : il demande la transformation de la paroisse en succursale [ADD 51 V 102]. En 1806, il postule pour La Garde-Adhémar mais on n'a pas trace de sa nomination. Sa présence à Beaumont-Monteux n'est attestée qu'en 1808 [ADD 14 V 23]. En 1809, le maire de cette commune certifie que M. Lafond « n'a cessé de donner des preuves non équivoques d'une sage moralité et de s'attirer l'estime, la bienveillance, des citoyens de cette commune. »

On comprend mal l'abbé Loche : M. Lafond est-il à Léoncel en 1791 ou en 1801 ? Était-il assermenté ou insermenté à cette époque ? Son adhésion au Concordat est faite à Léoncel, le 9 thermidor an X (28 juillet 1802).

Il est à Léoncel en 1804 **jusqu'en 1805** : M. Salvan est nommé au 1^{er} décembre de cette année. D'autant que pour la paroisse de Beaumont-Monteux, l'abbé Loche donne Joachim Lafond présent en 1805 et 1807, remplacé par M. Pascal en 1820 [Loche A].

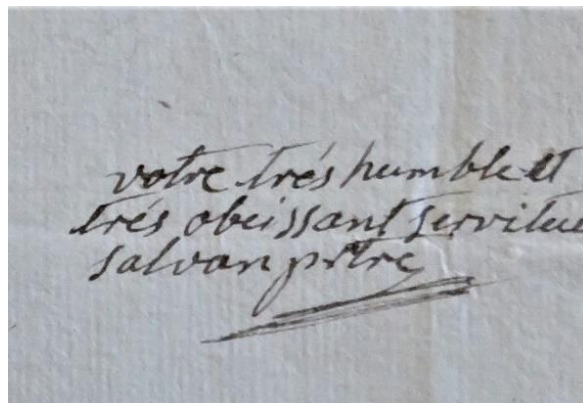


Signature de M. Lafond, 24 juin 1803
(ADD 51 V 180)

3. Joseph SALVAN 1805 – 1808

Né en 1749 – décédé en 1817. Paroisse antérieure : Eygluy. Paroisse ultérieure : Hostun.

L'abbé Loche en 1972 [Loche A] le donne présent à Léoncel en 1810, mais en 1975 il le dit curé de Léoncel de 1805 à 1808 [Loche B]. Ce qui en fait le troisième curé, et non le quatrième.



Signature de M. Salvan, 28 juillet 1808
(ADD 51 V 196)

De fait, des courriers le montrent affecté à Léoncel en 1805. Mais il demande son changement en 1808 : « *la conduite que les paroissiens de Léoncel tiennent à mon égard depuis 18 mois m'y oblige.* » En 1805, ils ont promis 750 F par an de traitement, loyer, entretien de l'église. Ils ont versé la somme la première année, mais non la deuxième. Le prêtre n'a pu payer son loyer au fermier, d'où une action de celui-ci devant le juge de Chabeuil. M. Salvan la gagne et engage une action contre les paroissiens, qu'il retire finalement. On comprend qu'il veuille partir : l'évêque le nomme rapidement à la succursale d'Hostun (une succursale et non une annexe : un traitement est assuré). [ADD 51V 196]

4. Jean HENRI dit LE BOUC – 1807 ou 1809 ? – 1810

Dates de naissance et de décès non connues. Paroisse antérieure : Bourg-lès-Valence ? Paroisse ultérieure : Saint-Rambert-d'Albon.

La liste de l'abbé Loche [Loche A] donne un « Jean HENRI LE BOUC » en 1809, mais il n'y a pas de fiche pour Henri, ni pour Bouc ou Le Bouc. [Loche B]

Mais on trouve dans les ADD des courriers (sept) de « M. Henri », dont un précisant son nom et surnom : « Jean Henri Le Bouc ». Ces courriers à l'évêque ou à l'archiprêtre de Chabeuil portent essentiellement sur les conditions d'exercice du ministère. Ces courriers vont de 1809 à 1810. [ADD 51 V 102 et 51 V 178]

M. Henri a-t-il remplacé M. Salvan dès 1805 ? Ou est-il arrivé en 1809 ? Ou en 1807 ? Il y a eu un prêtre présent en 1807 à Léoncel : des échanges entre archiprêtre de Chabeuil et évêque, évêque et préfet, montrent qu'il faut améliorer les conditions d'existence du prêtre. [ADD 51 V 102].

En 1809, M. Henri négocie avec les paroissiens des avantages financiers et matériels et deux pétitions (de son écriture) sont envoyées à l'évêque et au préfet. Les paroissiens remercient l'évêque de leur avoir donné pour pasteur « M. Lebouc Jean Henri », ils déclarent « *fournir un lit garni d'une pailleasse, d'un matelas de laine, un traversin de plumes, deux couvertures de laine, des rideaux ; (...) à donner au Sieur prêtre, de trois mois en trois mois chaque année, la somme de 125 F (...) afin de lui faciliter les moyens de vivre, outre le casuel. Vu l'incommodité des montagnes et la rigueur des saisons, on lui fournira un conducteur, un cheval avec selle et étriers, et ce conducteur, ainsi que toute la commune, ont l'honneur de certifier à Mgr l'évêque qu'ils auront bien soin de leur prêtre* ». [ADD 51 V 102]. Mais les promesses financières semblent difficilement tenues, d'après une lettre de 1810 ; la situation ne semble quand même pas tourner aussi mal qu'avec M. Salvan. [ADD 51 V 178]

En 1810, année de la vente par l'État du domaine de Léoncel, M. Henri intervient pour qu'il lui soit garanti son logement. Une lettre du préfet précise les biens conservés par l'État, dont trois pièces pour le desservant. [ADD 51 V 102 et 3 O 469]

Le 18 octobre 1810, il parle de son transfert à Saint-Rambert peu de jours après la Toussaint. [ADD 51 V 178]

Les lettres de M. Henri sont très vives et expressives. Il argumente avec l'évêque sur ses conditions d'exercice. À son époque, l'église de Léoncel est comme dévastée : délabrée, sans chaire, sans confessionnal, sans fonts baptismaux, sans vase pour les sacrements. Conséquences de la Révolution, ou état de l'abbatiale au temps des derniers moines ? D'autres passages portent sur ses conditions de vie ; il insiste pour garder sa servante : « *si elle eût été une libertine, ma conscience m'aurait défendu de la garder* ». Pour la nouvelle année de 1810, il adresse un compliment en vers à Mgr Bécherel. [ADD 51 V 178]

*Jouissez, digne prélat, jouissez d'une santé parfaite
Ah ! Je vous le désire de ma chère retraite
Tant que de ma vertu je serai satisfait
Je rirai des discours d'un langage indiscret
Il a joint, le cruel, une âpre jalousie
Poison le plus fatal dont l'âme soit saisie.
Je vis en bas des monts, concitoyen des ours,
Que je puisse y finir le reste de mes jours.*

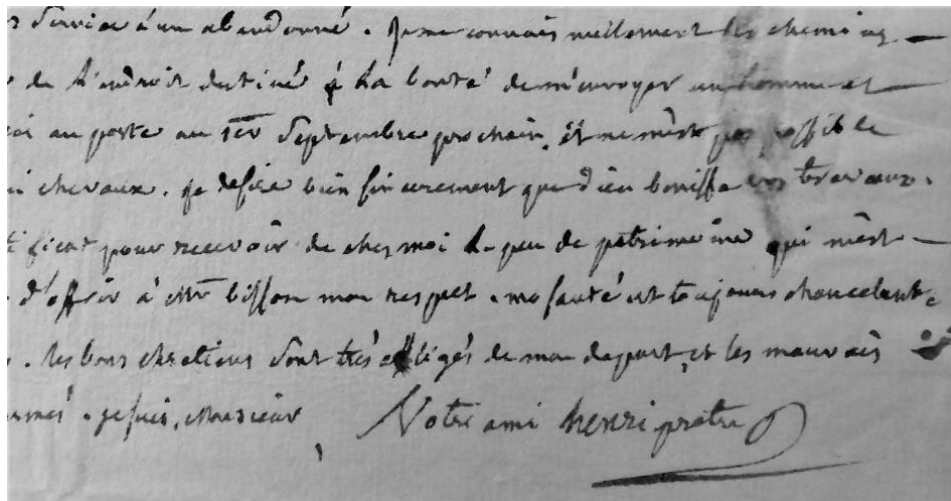
*Souffrez, digne prélat, que vivant sous vos lois,
Je m'occupe toujours de ce que je vous dois.
Oui, dans ma chère, aimable solitude
Continuellement je m'applique à l'étude.*

De fait, des ours devaient fréquenter les bois d'Ambel, sinon ceux de la Sausse.

Quelques mentions concernent la vie à Léoncel.

- On a d'une part, l'opinion de l'archiprêtre et de l'évêque sur les lieux : « *il s'agit d'adoucir le sort d'un prêtre, qui se dévoue en quelque sorte, en le fixant dans un pays aussi dégoûtant, aussi âpre, que Léoncel. (...) afin que les bons fidèles de Léoncel puissent avoir la consolation de voir leur pasteur logé avant l'hiver qui dans ce pays est extrêmement dur.* » [ADD 51 V 102].
- On a ensuite les allusions de M. Henri à la violence qui règnerait dans la paroisse : ayant refusé de célébrer des fêtes ne figurant plus au calendrier liturgique, « *je risque d'être égorgé* » ; il respecte ses devoirs « *jusqu'au point de regarder les poignards prêts d'entrer dans mon cœur* » Les enfants de l'école écrivent « *des choses horribles* ». On ne veut pas du nouveau catéchisme. Les riches sont avares, exigent des pauvres plus de travail qu'ils ne les payent. M. Bernard a été jeté « *comme un chien dans une fosse* » (mais le lieu de décès n'étant pas précisé, les paroissiens de Léoncel ne sont peut-être pas coupables de cette ingratitude). [ADD 51 V 178].

Quand M. Henri a-t-il quitté Léoncel ? En 1810, il parle de son proche départ pour Saint-Rambert. Mais l'abbé Loche fait commencer en 1812 le ministère de son successeur, M. Ménabé.

A photograph of a handwritten letter in French, written in cursive ink on aged paper. The text is partially visible and appears to be a personal or official communication. The signature at the bottom right is clearly legible and reads "Notre ami Henri prêtre".

Signature de M. Henri, 2 août 1810
(ADD 51 V 102)

5. Jean MÉNABÉ 1812 - 1833

Né en 1757 – décédé en 1833. Paroisse antérieure : Plan-de-Baix

L'abbé Loche [Loche A] le dit curé de Léoncel à deux reprises :

- curé de Léoncel et du Chaffal, 15 juillet 1812, puis curé de Plan-de-Baix de 1815 à 1817 ;
- curé à Léoncel en 1817 (succursaliste le 1^{er} février 1821), jusqu'à son décès en 1833.

Les documents des ADD attestent la présence de M. Ménabé en 1811 à Plan-de-Baix et en 1816 à Léoncel [ADD 51 V 102]. En 1824, le curé dit être présent à Léoncel depuis 12 ans, c'est-à-dire depuis **1812** : on retient donc cette date. [ADD 51 V 102] La coupure de 1815-1817 donnée par Adrien Loche n'apparaît pas dans les documents disponibles.

Mais qui desservait Léoncel entre le départ de M. Henri à la Toussaint 1810 et l'arrivée de M. Ménabé en 1812 ?

Les sources en disent peu sur M. Ménabé : curé constitutionnel, il s'est rétracté [Loche A] ; les paroissiens de Monclar en 1808 le demandent par pétition comme curé [ADD 4 V 27]. En 1809, il est nommé à Plan-de-Baix en plus du Chaffal. [ADD 4 V 27] Il montre son bon cœur en laissant son prédécesseur à Plan-de-Baix occuper le logement (il est âgé, infirme, pauvre) et s'établit au presbytère du Chaffal, où il y a plus d'habitants catholiques qu'à Plan-de-Baix. [ADD 51 V 79]

Signature de M. Ménabé, 6 mai 1808

(ADD 14 V 27)

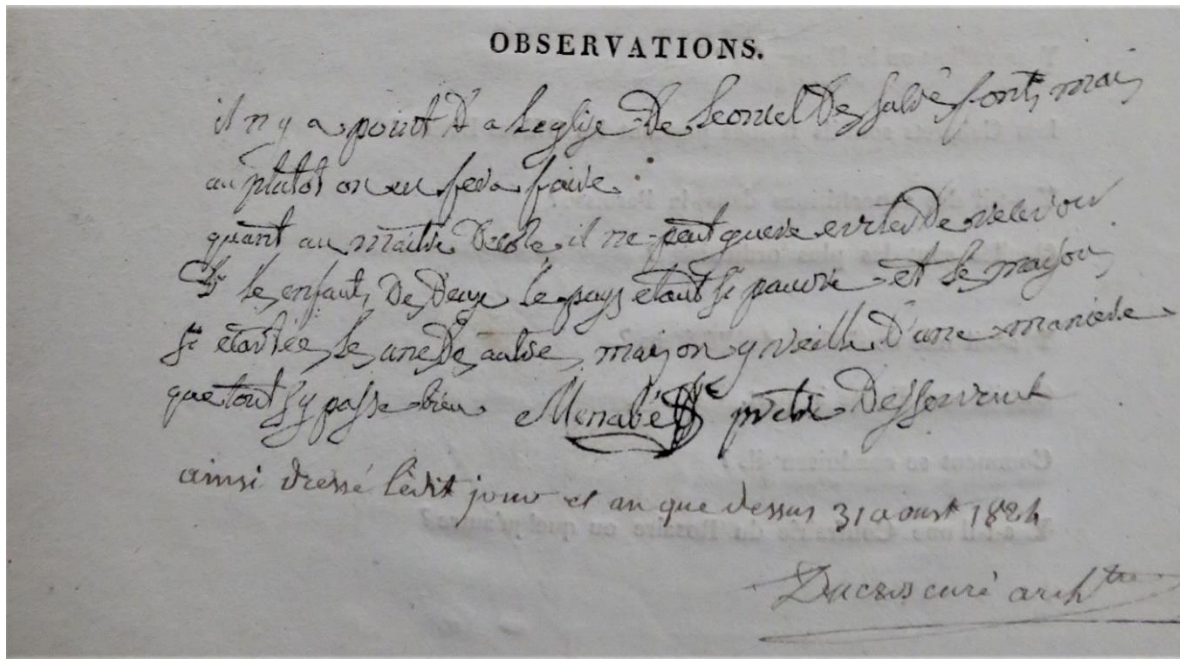
M. Ménabé terminait toujours sa signature par un monogramme en croisillon, de forme ancienne.

En 1820, le conseil municipal de Châteaudouble demande que la paroisse de Léoncel soit succursale et l'argumente : « *Qu'il faut absolument dans ces contrées un pasteur plus rapproché, très robuste, acclimaté au pays, aussi zélé et aussi pieux que le respectable prêtre qui y exerce aujourd'hui le saint ministère* ». [ADD 51 V 102]

M. Ménabé est donc reconnu favorablement, de Monclar à Châteaudouble. On ne trouve malheureusement pas, dans ces dossiers départementaux, d'autre donnée écrite. M. Ménabé a laissé peu de lettres, toutes très administratives.

M. Ménabé signe en 1824 un questionnaire diocésain sur l'état de l'église et de la paroisse (31 août 1824). [51 V 102]

L'inspection est bonne. L'église paroissiale est « à peu près en bon état ». Les réponses aux questions sont plutôt positives sur le linge et le mobilier liturgiques. Il y a un maître d'école mais pas de maîtresse d'école. Il y a une sage-femme qui sait administrer le baptême. On ne travaille pas le dimanche, les cabarets sont fermés pendant les offices. Il n'y a pas de superstitions dans la paroisse. Pas de confrérie de pénitents, mais une confrérie du Rosaire. Il y a un jeune ecclésiastique issu de la paroisse. Pas de protestants.



**Signature de M. Ménabé en fin du procès-verbal de visite de l'église de Léoncel
par l'archiprêtre de Chabeuil, 23 août 1824**

(ADD 51 V 102)

On lit au-dessus de la signature : « Il n'y a point à l'église de Léoncel de sacrés fonts [fonts baptismaux] mais au plus tôt on en fera faire.

Quant au maître d'école, il ne peut guère éviter de recevoir tous les enfants des deux [sexes] le pays étant si pauvre et les maisons si écartées les unes des autres, mais on y veille d'une manière que tout se passe bien. » Le questionnaire de visite précisait qu'un maître ne devait enseigner qu'aux garçons.

La fin tragique de Jean Ménabé a fait l'objet d'un texte de 1952 dans le « Journal des curés de Léoncel », transcrit par Michel Wullschleger. [Michel Wullschleger *Le journal des curés de Léoncel - extraits* - document établi pour la Veillée de Léoncel de 2005]

Voici ce que raconte l'abbé Vanel. « Le 9 mars 1833, Jean Ménabé (curé de Léoncel de 1806 à 1833) revenait de voir le curé de Châteaudouble et n'était plus qu'à quelques kilomètres de Léoncel lorsqu'il fut surpris par la tourmente. Le lendemain ce n'était plus qu'un cadavre auprès duquel on retrouva son cheval. Le père Ménabé passe pour un saint. On l'invoque encore dans bien des familles. On a planté une croix dans l'endroit où on l'a trouvé mort. La légende dit qu'à minuit, heure présumée du saint prêtre, les cloches du Chaffal et de Léoncel se seraient mises à

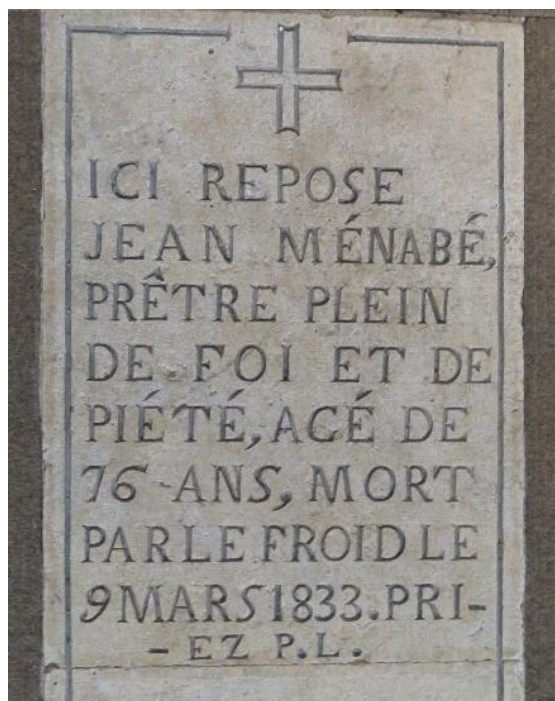
sonner toutes seules. Il paraît encore que l'herbe ne pousse plus à cet endroit. Beaucoup de personnes vont prier au pied de cette croix et en emportent des parcelles qu'elles emportent et conservent comme des reliques. »

Datant de 1902, le récit de M. J. Aubenne, avocat à Grenoble, natif de Barbières et originaire de Léoncel, complète l'information. « Mon grand-père a habité longtemps les cloîtres comme garde-forestier. C'est lui qui se rendit à la recherche de M. Ménabé, mort dans les neiges. Ce sont les hennissements lugubres du cheval du prêtre qui amenèrent la découverte du cadavre complètement gelé tenant encore à sa main, ou plus exactement passée à son bras, la bride du pauvre et intelligent animal. »

Le père Ménabé avait-il anticipé sa mort à la tâche ? En 1824, les habitants du Chaffal demandaient qu'il desserve aussi leur paroisse. Le prêtre répondit à l'évêque qu'il voulait bien leur porter du secours mais ne souhaitait pas biner (administrer les deux paroisses) en raison de l'éloignement. « *Je sacrifierai bien volontiers ma vie pour vous obéir (...) il n'est pas possible de les remplir les fonctions aussi bien qu'on le désirerait malgré sa bonne volonté.* » [ADD 51 V 185]

Il a cependant administré Le Chaffal, sans doute jusqu'en 1827, arrivée du curé Jean-Baptiste Douce dans cette paroisse [Loche B, paroisse du Chaffal].

Jean Ménabé a été inhumé dans l'église de Léoncel. En 1833, les règles interdisaient cette pratique. Il a fallu donc une autorisation spéciale acquise sur un bon motif : l'opinion des fidèles a dû être partagée par l'évêque.

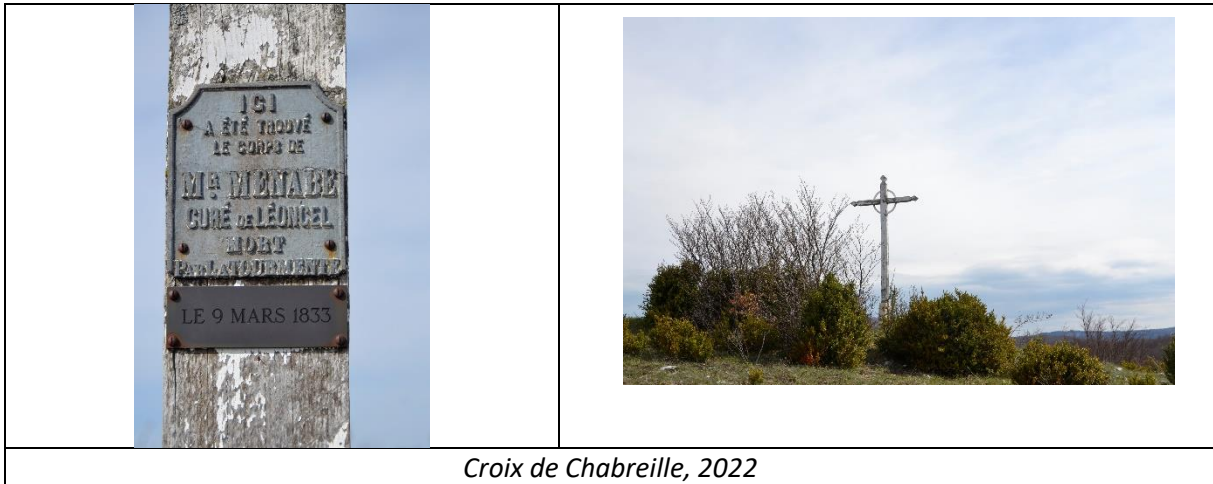


Pierre tombale de Jean Ménabé, église de Léoncel (2021)

Autre extrait du Journal des curés de Léoncel, transcrit par M. Wullschleger.

« *En 1931, inauguration de la croix de Chabreille près de l'endroit où fut retrouvé le corps de M. Ménabé, ancien curé de Léoncel, mort dans la tube. La messe a été célébrée au pied de la croix par le curé de Saint-Nazaire. Le chêne a été donné par Firmin Teston de Charchauve. Tous les autres frais ont*

été payés par l'abbé Grimaud, propriétaire du terrain où se trouve cette croix. Après cette cérémonie, l'abbé Grimaud a offert au refuge des Limouches un déjeuner à tous ceux qui ont coopéré. »



Croix de Chabreille, 2022

6. Pierre VINCENT 1833 - 1841

Né en 1804. Décédé en 1856. Paroisse antérieure ? Paroisse ultérieure : le Poët-Laval.

L'abbé Loche est laconique, et les dossiers des ADD ne conservent qu'une seule lettre de M. Vincent. Datée du 5 janvier 1840, adressée au préfet, elle porte des observations sur le rejet par le conseil général du projet de commune de Léoncel : « mes paroissiens ont appris avec bien de douleur [le refus] (...) Si MM les membres du conseil général connaissaient par eux-mêmes toutes les difficultés des pauvres habitants de cette montagne, ils auraient admis unanimement leur demande. » Il demande au préfet un moyen de réussir dans leur entreprise. [ADD 1 M 945].

The image shows a handwritten letter on aged paper. The text is written in cursive and includes the following elements: a salutation 'Je suis avec un profond respect,' followed by 'Monsieur le Préfet,' a date 'A Lioncel, le 5 janvier, 1840.', and a signature 'Vincent p. t.' with the closing 'Vôtre très-humble et très-obéissant serviteur,'.

Signature de Pierre Vincent, 5 janvier 1840

(ADD 1 M 945)

Noter l'orthographe « Lioncel » (alors que M. Henri ou M. Ménabé écrivaient « Léoncel »)

Le curé Vincent est en effet à l'origine de la demande d'érection de la paroisse en commune, par une pétition rédigée de sa main, signée par 52 personnes en 1837. [Michel Wullschleger *La création de la commune de Léoncel* 1854, Cahier de Cahier de Léoncel N° 27, 2017, p. 85- 96 - Denis Hyenne *Création de la commune de Léoncel - les pétitions*, site internet des Amis de Léoncel – mot-clef : commune de Léoncel]

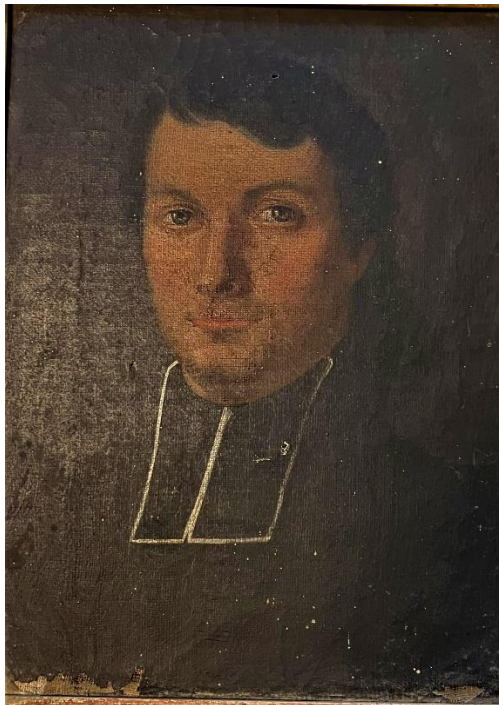
Il est regrettable que nous n'ayons pas conservé d'autres écrits, compte de tenu de cet intérêt porté à la vie paroissiale et de ses sept années de présence à Léoncel.

Par le « Journal des curés » cité par M. Wullschleger, on sait que M. Vincent a créé le 21 juillet 1839 une confrérie du Saint-Sacrement, sur demande de l'évêque exprimée lors de sa visite pastorale. [Michel Wullschleger *Le journal des curés de Léoncel - extraits* - document établi pour la Veillée de Léoncel de 2005]

7. Joseph GUINARD 1841 – 1856.

Né en 1808, décédé en 1885. Paroisse précédente : Sainte-Euphémie. Paroisse suivante : Rochechinard.

M. Guinard est le prêtre dont on conserve le plus d'écrits. Il écrivait beaucoup et bien : des courriers à l'évêque, se rapportant aux affaires de la paroisse ; et de nombreuses pièces se rapportant à la création de la commune et de l'école de Léoncel.



Joseph Guinard

Portrait conservé par les descendants de M. Guinard.

Cliché « Maison de la Mémoire du Royans », 2022, avec l'autorisation de M. Bénistand

La création de la commune de Léoncel a été son œuvre. Outre de nombreux rapports, lettres, comptes rendus, il a écrit deux des pétitions au préfet reprenant le projet de M. Vincent. [ADD 1 M 945]. (Voir sur le site internet des Amis de Léoncel, article « *Création de la commune de Léoncel en 1854 – Les pétitions* » - mot clef : commune de Léoncel). Il a écrit une introduction au premier registre de délibérations du conseil municipal, pour consacrer sa victoire « (...) *J'ai travaillé pendant douze ans à obtenir cette érection, ne me laissant décourager par aucun obstacle, les calomnies, les médisances et les imprécations que vomissaient contre moi les communes du Chaffal, de Châteaudouble et d'Oriol me servant d'encouragement (...)* » [Archives municipales de Léoncel, registre des DCM n°1].

Ses objectifs pour une commune et d'une école étaient au moins doubles : d'une part faciliter la vie des paroissiens (les écoles communales étaient éloignées, les événements de la vie courante - mariage ou décès - supposaient une démarche à la mairie d'un des trois chefs-lieux et une cérémonie à l'église paroissiale de Léoncel), d'autre part faciliter sa mission de prêtre : avoir des relations suivies avec le maire, surveiller l'enseignement à l'école (c'est son rôle légal), encadrer religieusement les écoliers (qui, sachant lire, apprendront mieux le catéchisme).

Des informations sur la vie dans la paroisse sont parfois données dans ses lettres à l'évêque [ADD 51 V 102, ADD 51 V 177].

Ainsi, M. Guinard demande des secours financiers pour **les pauvres de la paroisse** : il évoque la famine pour certaines familles en 1844, 1845, 1846, 1852.

Ainsi le 2 février 1844 : « *C'est une misère générale dans ma paroisse, mais qui est à son comble et tombe à la famine, dans seize ou dix-sept familles très nombreuses. Je ne citerai à Votre Grandeur que deux circonstances :*

- *dimanche passé, une pauvre veuve, qui a sept enfants, n'avait rien vu entrer, depuis huit jours, dans sa maison, qu'un petit quartier de pain ;*
- *mercredi, il faisait un temps si affreux que nous étions obligés de faire boire, à nos chevaux, de la neige fondue ; un petit enfant vint de trois quarts d'heure, bien qu'il y eut partout deux pieds de neige et en beaucoup d'endroits plus de six, me demande un peu de sel pour faire du bouillon car, depuis quatre jours, me dit-il, mes sœurs, mon père, ma mère et moi, nous ne vivons que de bouillon au sel. »*

Le 11 avril 1852 : « *Les pommes de terre se gâtent depuis plusieurs années, leur unique ressource [des habitants], après, c'est le seigle, l'hiver de 51 avait tout détruit, ils ont épuisé leurs dernières ressources pour acheter le grain jusqu'à présent. Ils sont sans espoir pour l'avenir car la neige tombée en novembre a séjourné jusqu'à présent et détruit le seigle et ils sont sans espoir. Si vous pouviez m'obtenir quelques secours, je leur achèterais des pommes de terre et de l'orge pour semer. »* [ADD 1 M 945].

Une lettre, très abimée, datable de 1855 porte sur **son action spirituelle** : « *Tout le reste de ma paroisse [...] changement, et j'en suis si estimé que j'obtiens [...] veux, ainsi personne ne manque les offices, sans [...] on ne danse plus aux noces, ni ailleurs [...]* ». Le clergé avait en effet pour mission d'interdire les danses entre jeunes gens.

Plus étrange, dans une lettre du 9 février 1852 à Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, cette déclaration que « *dans cette localité les malfaiteurs, et dans ces derniers temps, les fuyards de Crest et des environs, ont toujours trouvé un asile assuré.* » Léoncel, terre de clandestins ? Asile des insurgés de décembre 1851 ? Est-ce une réalité ou une hantise du curé ? On n'est-ce qu'une invention pour tenter d'intéresser L.N. Bonaparte à créer une commune, outil d'un renforcement de l'ordre public ? [ADD 1 M 945]

Le commissaire de police de Saint-Jean-en-Royans était d'opinion, pour Léoncel, que « *l'état politique de la cne est fort bon* », formule répétée dans ses rapports au préfet. Au 31 mars 1857, il complète :

« Quelques individus avaient été égarés aux affaires de Décembre, ils ont dû apprécier la sagesse du gouvernement et ont reconnu leur erreur, il n’y a plus qu’un vœu, c’est que Dieu conserve celui qui a sauvé la Patrie de l’anarchie. L’état moral est assez bon, quelques délits forestiers, point d’ivrogneries ni rixes. La population quoique pauvre suffit encore à ses besoins. L’état industriel se résume à peu, c’est le bois et le charbon. Ils n’ont ni blé ni vin. Les récoltes sont le seigle et l’avoine, leurs semailles sont belles, ils espèrent à une bonne récolte, aucune épidémie ne règne dans la localité. Le cimetière est clos. S’il y a quelques mendiants ce sont des vieillards appartenant à la cne que l’on secoure aussitôt. » [ADD 4 M 271]

La question de cet asile aux insurgés anti-bonapartistes reste à creuser.

Un homme qui manquait « un peu de souplesse et de douceur ». Le rapport de la visite pastorale du 9 juin 1853 le décrit comme « un prêtre qui, à une instruction suffisante, joint une conduite régulière et assez d’habitude dans les affaires. Il manque d’un peu de souplesse dans le caractère et de douceur dans les formes. Du reste, il s’occupe de son église avec intérêt et remplit avec assez de satisfaction les devoirs de son ministère. » [Archives historiques de l’église de Valence 3F12]

De fait, ses écrits montrent un caractère sans beaucoup de « douceur ». Il parle volontiers de ses conflits avec le garde forestier, avec un conseiller municipal, puis avec le maire Bénistand, avec les marguilliers de la paroisse, avec l’instituteur d’Oriol, avec les frères Lambert de Combovin, avec le maire du Chaffal...

Par exemple, le 26 décembre 1855, dans une sorte de bilan de son ministère, il cite ses ennemis : « Depuis douze ans, le calme le plus parfait régnait dans la paroisse, j’étais Roi et Dieu, selon l’expression d’un de mes confrères, mais les affaires ont un peu changé aux dernières élections, le garde forestier a fait entrer, avec lui dans le Conseil [municipal], l’homme le plus impie, le plus triste être qui se puisse trouver, et cela pour l’unique plaisir de voir le Curé et la Religion persécutés. » [ADD 51 V 102]

Des conflits municipaux. Il semble que le maire du Chaffal ait écrit contre M. Guinard en 1841, d’après une note de l’abbé Loche [Loche B] : « L’Evêché le dit bon prêtre ; le maire du Chaffal l’accuse fausement. »

On n’a pas ces courriers du Chaffal, mais on a dans le dossier de la paroisse de Rochechinard [ADD 14 V 20] et dans le dossier de M. Guinard [ADD 51 V 122] un ensemble de lettres (datées de 1873-1874) montrant un conflit très vif à Rochechinard. Les plaintes de la municipalité intègrent des événements datant du ministère à Léoncel. « M. Guinard a été appelé en 1856 à la cure de Rochechinard – précédé par la fort douteuse réputation acquise par lui dans la paroisse de Léoncel. » Suit le récit d’incidents du temps de Léoncel et du présent à Rochechinard. On a une accusation grave : le maire de Léoncel avait prévenu de gestes déplacés envers une jeune fille malade que « M. Guinard curé et médecin » auscultait. D’autres reproches portent sur des pratiques de maquignonnage et d’affaires du curé, ce qui rappelle un passage de la lettre datable de 1855, citée plus haut, dans laquelle M. Guinard se défendait auprès de l’évêque de faire du commerce de chevaux. Reproches aussi sur son manque de charité (contradiction avec les lettres sur la misère des habitants de Léoncel), sur ses prênes agressifs et parfois grossiers, sur sa fréquentation des cabarets, sur les brouilles familiales qu’il cherche par intérêt... Le conseil municipal demande son changement ; l’évêque ne bougeant, pas, le conseil menace d’appeler un pasteur protestant. Le fonds d’archives ne dit pas comment finit l’affaire. La menace de se faire protestants rappelle l’affaire d’Hostun, commune voisine : en 1848-1850 les paroissiens de Saint-Martin avaient appelé un pasteur faute d’être écoutés par l’évêque, qui finit par céder à leur pression. [Bernard Delpal *Entre paroisse et commune – Les catholiques de la Drôme au XIX^e siècle*. Éditions Peuple Libre, Valence 1989. Ici p. 160 – L’auteur note p. 107, le « nombre étonnant de plaintes, de dénonciations, pétitions la plupart suscitées et orchestrées par des édiles municipaux. »]

Pour les années 1855 – 1858, on a des rapports au préfet du commissaire de police de Saint-Jean-en-Royans sur les relations entre maires et préfets du canton. M. Guinard y est signalé.

M. Baro écrit au préfet le 4 juin 1856 : « *Conformément à vos ordres, j'ai l'honneur de vous informer qu'il règne une mésintelligence entre MM les Maires et MM les Curés de Sainte-Eulalie et Saint-Laurent, et Rochechinard. Il s'ensuit de là que les populations n'aiment pas leur curé ; pour quant aux autres communes tous vivent en bonne harmonie.* »

Mais deux mois plus tard, M. Guinard apparaît à côté de ceux de Sainte-Eulalie et Saint-Laurent. Au 1^{er} août 1856 : « *RAPPORT CONFIDENTIEL À M. LE PRÉFET. MM les Maires et MM les Curés sont bien vus de leurs populations ; il existe peu de mésintelligence entre eux, excepté **M. le Curé de Léoncel**, grande mésintelligence entre lui et ses paroissiens, peu avec M. le Maire. Celui de Sainte-Eulalie entre M. le maire et ses paroissiens, celui de Saint-Laurent, peu de mésintelligence avec M. le Maire mais assez avec ses paroissiens.* » À cette date, M. Guinard termine son ministère à Léoncel.

Retour au calme avec le départ pour Rochechinard ? Au 31 décembre 1856 : « (...) *aucune mésintelligence ne règne, il y a l'accord le plus parfait entre ces Messieurs, ils sont tous aimés des populations.* »

Même constat d'entente le 1^{er} octobre 1857, mais à une date ultérieure non précisée (31 décembre 1857 ?), Ch. Baro écrit : « *J'ai l'honneur de vous informer que la bonne entente règne entre MM le Maires et MM les Curés de mon canton. La population les vénère et les respecte. Pourtant il s'en trouve un, **M. Guinard**, curé de Rochechinard, qui ne sait pas se faire des habitants de sa commune. (...)* »

Mais en septembre 1858, M. Baro ne parle plus de Rochechinard : « (...) *bonne intelligence entre eux, et leurs paroissiens. Excepté Sainte-Eulalie, M. le Curé n'est pas d'accord avec M. le Maire. Dernièrement M. le Maire fit placer son banc dans la nouvelle église, M. le Curé le fit sortir dehors ce qui a irrité toute la population contre M. le Curé. Dernièrement il prêchait qu'il était maître seul de l'église quoiqu'il ne portât ni chapeau à claque ni écharpe ; il entendait qu'on se soumette à ses ordres.* »

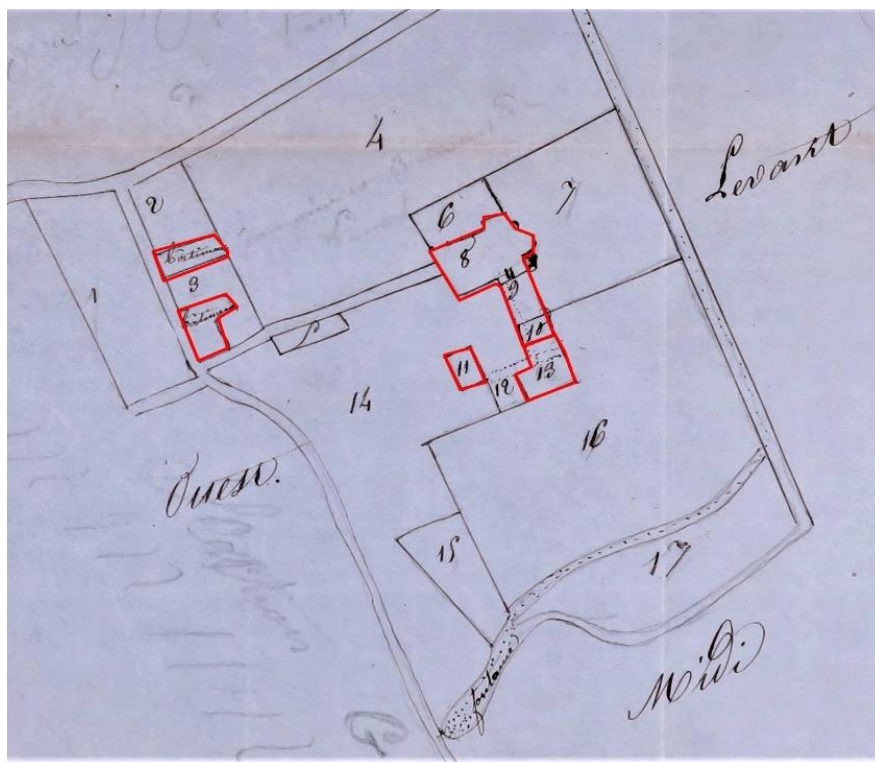
Le dossier ADD 4 M 271 (1855 – 1858) ne comprend que ces rapports. D'autres pourront peut-être trouvés dans des dossiers d'années ultérieures.

D'autres occupations. M. Guinard, en 1879, dans une lettre à l'écriture si tremblée qu'elle est presque illisible, s'explique à l'évêque sur sa pratique de **la chasse**. C'était aussi une remarque des paroissiens : le curé exige qu'on lui fournisse un cheval pour assurer la procession à la croix de Bégealat, alors qu'il est « *très bon marcheur à la chasse.* » Sans doute chassait-il déjà à Léoncel : c'est une occupation que l'on adopte dans sa jeunesse !

Donc une personnalité forte, sans doute affirmée par l'âge (il a 33 ans en arrivant à Léoncel ; en 1873, dans le fort de sa brouille avec Rochechinard, il a 65 ans).

Exerçait-il déjà la « **médecine** » à Léoncel ? C'est possible. Dans les pratiques de la charité exercée par les religieux et religieuses catholiques au 19^e siècle, il entrait les soins aux malades. Pas de médecin dans le haut Royans : on peut comprendre que le prêtre ait pu conseiller aux malades des médications, et peut-être les ait fournies. Il l'a fait à Rochechinard ; ce n'est pas l'exercice de la médecine qui lui était reproché mais son mode de rétribution : « *Médecin, il fait payer au prix de l'or les médicaments qu'il fournit lui-même et ayant trouvé dans une sœur entendue en pharmacie, et dont toute la paroisse se louait, une surveillante incommode de cette source de [illisible] illicite, il la fait partir à force de méchancetés et de calomnies privant ainsi la commune d'une institutrice habile et d'une sœur de charité adorée des malades.* » (Conseil municipal de Rochechinard à l'évêque - 14 février (?) 1873). [ADD 14 V20]

Son installation pratique, son logement, son jardin, la prairie de sa jument, sont évoqués dans des lettres. Et il nous donne un croquis intéressant de Léoncel en 1856 (à son départ, lorsqu'il craint que son jardin ne soit repris par le propriétaire de la Grange, avec l'aide du maire). [ADD 51 V 102].



Léoncel en 1856. Croquis et légende par le curé Guinard

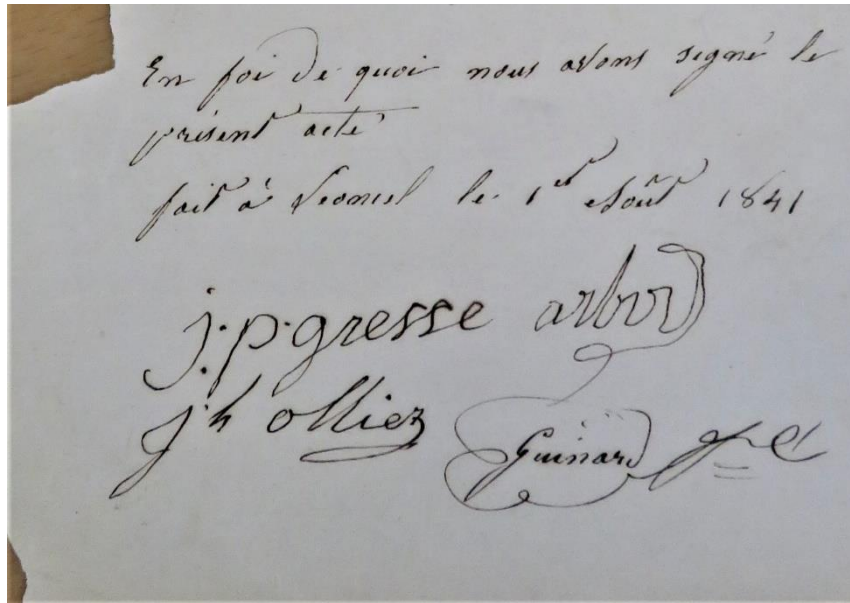
Surlignage rouge : bâtiments utilisés

(ADD 51 V 102)

- | | | |
|--|---------------------------------|--|
| 1. Propriété qui forme le pied de la montagne d'ouest. | 5. Le fameux jardin de la cure. | 12. Ruines. |
| 2. Jardin des bâtiments de la Grange. | 6. Le cimetière. | 13. 4 locataires. |
| 3. Cour entre les bâtiments. | 7. Prairie du presbytère. | 14. Place et prairie. |
| 4. Prairie de la Grange. | 8. Église. | 15. Étang des religieux autrefois. |
| | 9. Presbytère. | 16. Ancien jardin des religieux réduit en prairie. |
| | 10. Maison d'école, Mairie. | 17. Prairie. |
| | 11. Mauvaise grange. | |

Joseph Guinard s'intéresse à **l'église abbatiale** : « Jusqu'en 1847, le monastère et sa magnifique église ont beaucoup souffert de l'injure des temps et du vandalisme de quelques fermiers. Mais en 1847, M. Guinard curé a fait restaurer assez bien le presbytère et a obtenu du Gouvernement 10 000 F pour faire restaurer l'église. » (Rapport de la visite pastorale du 12 octobre 1848). [Archives historiques de l'église de Valence 3F12]

C'est pour le curé Guinard que nous avons le plus d'informations, grâce à son talent et son activité, mais aussi son fort caractère. Regrettons de n'avoir que des bribes sur la personne et la vie du fondateur de la commune de Léoncel : ce rédacteur si doué a-t-il laissé des écrits plus personnels, en disant plus sur la vie dans le haut Royans ?



En foi de quoi nous avons signé le
présent acte
fait à Léoncel le 1^{er} août 1841
J. P. Gresse arbor
J. H. Olliez
Guinard prêtre

Procès-verbal de prise de fonction de Joseph Guinard, 1^{er} août 1841

Signature des marguilliers et du prêtre

J. Guinard entourait toujours son nom d'une jolie guirlande

(ADD 14 V 20)

8. Antoine CHANABAS 1856 - 1866.

Né en 1826, décédé en 1906. Paroisse précédente : Anneyron. Paroisse suivante : Peyrus.

La fiche de l'abbé Loche se termine ainsi : « 1/ en 1887, il a une amende de 4,50 F pour avoir giflé une femme « idiote » qui l'accuse de l'avoir volé son argent. 2/ Il s'occupe beaucoup des écoles libres. Homme bon et pieux. » [Loche B]

Nous avons quelques lettres de son vicariat à Anneyron. Dans l'une, du 11 août 1856, il raconte au Grand Vicaire de Valence une aventure destinée à réaliser un souhait personnel : dire la messe à Notre-Dame de La Garde à Marseille. Allant pour des vacances chez ses parents à Valréas, il s'arrête à Orange « méditant l'idéal projet » ; un prêtre de rencontre l'encourage ; il part pour Marseille (tout cela en voiture publique, il n'y a pas encore de train) ; arrivé, il s'arrête à l'église des Carmes où l'évêque dit une messe : le spectacle l'enchanté, lui donne « (...) une idée des joies du Paradis ». L'évêché lui fournit un *celebrat* (autorisation de célébrer un office dans le diocèse) et le lendemain il dit une messe à Notre-Dame puis une messe aux Carmes, il visite la ville avec le curé de Lus-la-Croix-Haute. Cette escapade spirituelle montre une belle piété ! [ADD 51 V 162]

Vicaire à Anneyron, il y est visiblement bien et ne tient pas à partir ; son curé ne veut pas le perdre : « Je crains fort que le climat de Léoncel ne lui soit favorable. Cette crainte est fondée sur la connaissance que j'ai de son tempérament et de sa trop grande indifférence pour tout ce qui concerne les soins de sa personne. » (Lettre au Grand Vicaire, 13 août 1856). [ADD 51 V 162].

Il part quand même et se met au travail.

« Vous savez combien ma paroisse [de Léoncel] est ignorante et par là plongée dans les préjugés et les passions, et aussi dans la superstition. Aussi, pour déraciner tout cela il me faut instruire soit en chaire, soit aux catéchismes, soit au confessionnal. Il me faut donc une chaire, cela est de toute nécessité pour se faire entendre dans cette grande église. Il me faut aussi une sacristie pour faire de bons catéchismes, car j'ai vu par expérience que le séjour dans cette église humide et froide est réellement mortel. »

M. Chanabas décide de trouver l'argent par une loterie. « Premier lot : une montre en or. Deuxième : une Chaîne d'or de saint Thomas. Troisième : Annales de l'archiconfrérie. Ces deux ouvrages sont entièrement neufs ». Les billets sont placés auprès d'autres prêtres. Le financement des lots provient d'honoraires transmis par l'évêché, sorte de « bons pour » une cérémonie religieuse que payent les fidèles. Il en cède à ses confrères.

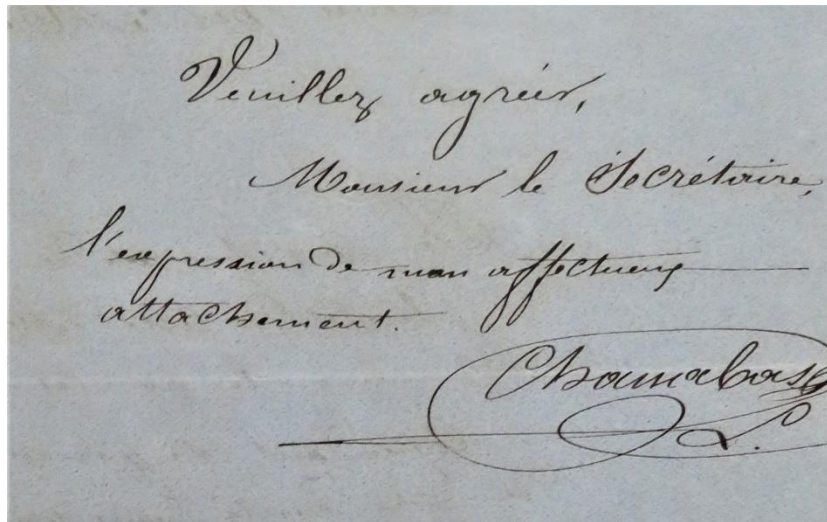
Quelques détails vivants, peu nombreux : en octobre 1857 « C'est maintenant le moment de faire des provisions à Léoncel au moins pour six mois ». « Tout va bien dans la paroisse pour le moment. J'ai eu jusqu'à quatre pieds de neige sans exagération. Elle va durer encore ». [ADD 51 V 162]

En 1861, il indique à l'évêché son intention de rappeler à l'Impératrice « la promesse qu'elle avait faite en faveur de notre église ». Cette subvention est-elle entrée dans le budget de rénovation de la toiture de l'abbatiale ? Ou bien a-t-elle servi à l'achat du christ en croix, sculpté en 1860 par M. Ménétrier de Romans ?

C'est tout ce que nous avons sur son ministère à Léoncel.

Il dessert aussi la paroisse du Chaffal. Par le dossier ADD 2 O 169 « Commune du Chaffal », nous savons qu'il assurait le service de cette paroisse et qu'il a accompagné le projet d'église de La Vacherie mené par le conseil municipal. Il n'est pourtant pas nommé dans la liste de l'abbé Loche pour cette paroisse

[Loche A]. Il a donc dû assurer un binage. Pour cette période de création de l'église de La Vacherie, l'abbé Loche [Loche A] donne pour Le Chaffal des dates de ministère certaines et d'autres moins sûres : le curé Raillon est curé de 1846 à 1854 ; lui succèdent dans la liste : le curé Francon en 1854, les curés Raymond et Duplay en 1858, en 1859, les curés Dessez (janvier-octobre) et Eynard, qui est curé du Chaffal jusqu'en 1864 – mais celui-ci ne prend pas le poste : il reste aumônier à Romans. Donc ce serait le curé de Léoncel qui aurait suivi la construction de l'église de La Vacherie entre 1858 et 1864, arrivée d'un M. Tamisier à la tête de la paroisse du Chaffal, présent dans la liste de 1972 [Loche A] mais absent du recueil des prêtres drômois [Loche B].



Signature de M. Chanabas, 2 octobre 1857

(ADD 51 V 162)

Quelques informations sur les affectations ultérieures de M. Chanabas ont de l'intérêt : on nous le donne comme bon prêtre jusqu'à l'arrivée des républicains au pouvoir en 1880 : on le constate alors opposant au régime et homme peu conciliant. Sa vieillesse semble lui avoir donné plus de tolérance.

- En 1867 « Je trouvai [à Peyrus] le nouveau curé M. l'abbé Chanabas dont tout le monde est très content et très édifié. Je ne doute pas qu'il fasse le plus grand bien dans ce pays qui dans le fond est bon. » (Lettre de l'abbé Argentin (?), 27 octobre 1867). [ADD 51 V 162]
- En 1874, le préfet donne au ministère « les meilleurs renseignements » sur M. Chanabas desservant de Peyrus proposé pour Châtillon-en-Diois. « Réunit toutes les vertus qui font un bon prêtre, il se distingue par une piété sincère etc. » (lettre du préfet de la Drôme, 12 juin 1874) [ADD 14 V 9]
- En 1880, l'époque a changé : les prêtres ne sont plus les auxiliaires de la préfecture, mais ses adversaires. L'opinion des autorités est tout à fait défavorable : « M. Chanabas fait vivement regretter son prédécesseur [à Châtillon-en-Diois]. Autant celui-ci était disposé à concilier les esprits, autant celui-là incline à les agiter et à les aigrir. (...) concerté avec les meneurs les plus passionnés de l'ordre moral à l'effet de transformer l'école laïque en école congréganiste. (...) Les passions religieuses ont été surexcitées au point que les enfants d'un culte ont été poussés à ne voir que des damnés dans les enfants de l'autre culte (...) En octobre 1877, lors des élections au Conseil général, M. Chanabas a discuté en chaire le dimanche les titres des candidats, il s'est livré aux plus violentes objurgations politiques contre le candidat républicain.

(...) *En augmentant son traitement, on encouragerait les ennemis de la République. (...)* »
(Lettre du sous-préfet de Die, 10 juin 1880). [ADD 14 V 9]

- En 1892, M. Chanabas semble moins actif : « *M. Chanabas affecte de ne pas s'occuper de politique ostensiblement mais son attitude, effacée en apparence, est au fond très hostile à nos institutions, paraît-il. Son caractère passe pour n'être pas avenant, point conciliant.* » Lettre du sous-préfet de Die, 24 juillet 1892). [ADD 14 V 9]
- En 1893, une plainte pour vol de 1 000 F est déposée à la gendarmerie contre M. Chanabas. Il voulait donner les sacrements à une mourante ; sa fille s'y opposait et le fait sortir de la maison. Il revient, avec le garde champêtre, pour forcer la porte. Le lendemain, le gendre de la défunte se plaint que 1 000 F ont disparu de la chambre. Le curé nie. Pas de suites à cette affaire dans le dossier. (PV de gendarmerie, brigade de Châtillon, 18 octobre 1893). [14V9]
Cette accusation rappelle la note de l'abbé Loche en fin de la fiche d'A. Chanabas : « *En 1887, il a une amende de 4,50 F pour avoir giflé une femme « idiote » qui l'accuse de l'avoir volé son argent.* »
- En 1900, nouvel avis du sous-préfet : « *M. Chanabas est un vieillard très tolérant.* » (Lettre du sous-préfet de Die, 2 janvier 1900. [14V9])

9. Ferdinand POURRET 1866 – 1879.

Né en 1836, décédé en 1911. Paroisse précédente : Omblèze. Paroisse suivante : Saint-Maurice-d'Hostun.

L'abbé Loche donne comme curé de Léoncel en 1866 **André Fayolle** en notant qu'il ne vint pas [Loche A]. En effet, dans la fiche d'A. Fayolle [Loche B] aucune date n'est donnée pour un ministère à Léoncel. A. Fayolle a une carrière diocésaine : professeur au Petit Séminaire (de Valence ?), curé de Gumiane en 1867 sans y aller, aumônier de l'École normale de Valence et du Lycée de Valence. En 1891, le Ministère des Cultes demande des renseignements au préfet, car M. Fayolle est « *signalé comme digne d'être promu évêque* ». Mais A. Fayolle meurt en 1894, à 56 ans. [ADD 14 V 16]

On voit bien la différence de carrière entre curés de paroisses et curés diocésains. Aucun des curés de Léoncel n'a eu de poste dans un évêché. Un seul, Claudius Bellier, a été professeur au Petit Séminaire avant d'être curé de Léoncel.

L'abbé Loche enchaîne d'André Fayolle à **Ferdinand Pourret**, nommé en 1866 à Léoncel. Dans la plaque de l'église, l'abbé Vanel oublie Ferdinand Pourret, mais cite bien son frère Antoine, curé de Léoncel de 1880 à 1883. À l'inverse l'abbé Loche oublie Antoine Pourret dans sa liste.

Ferdinand Pourret reste treize ans à Léoncel, jusqu'en 1879.

Le curé de Bourg-de-Péage le souhaitait, à l'époque de sa nomination à Léoncel, comme vicaire. Il le décrit : « (...) *Famille bien chrétienne, lui-même pieux, très docile, doux, ayant une belle voix.* » (19 juin 1866). [51 V 191]

Le curé s'attire l'hostilité de M. Ruchon, instituteur de Léoncel. Par une très longue lettre à l'évêque (18 février 1868), M. Pourret se défend en détail de ce que M. Ruchon a écrit : non, il ne divise pas les familles, il ne bavarde ni ne commère, ne boit pas (« *On dit que j'ai bu à La Vacherie après avoir administré un enfant gravement malade sur les 5 h du soir (c'était chez M. Pinat). Après l'avoir*

administré, la nuit était close, malgré cela - et j'ai encore aujourd'hui une dizaine de témoins pour l'affirmer - je voulais revenir, on m'obligea à rester, on m'offrit à souper et un lit, j'acceptais tout, Monseigneur, je soupais en présence de 10 témoins, après je me chauffais à peu près une heure, je fis la prière devant tout le monde, j'achevais l'office des vêpres et je fus prendre mon repos. Voilà ce qui s'est passé, Monseigneur, et rien de plus. », il ne tombe pas de cheval parce qu'ivre (« Une fois ma jument, comme cela peut arriver à tout le monde, ma jument s'est abattue, j'ai voulu faire un saut de côté, et mon pied est demeuré dans l'étrier, j'ai eu pour témoins (...) M. Ruchon et sa femme, un de mes paroissiens et sa femme ; ce dernier est venu m'aider à me dégager, je suis remonté à cheval et tout s'est terminé. »), il ne se fait pas inviter à manger (seulement deux invitations en vingt mois dont une refusée), il ne fait pas de dettes (« Ma fille de service, à qui j'ai demandé aujourd'hui si elle devait quelque chose, m'a répondu : « Je dois quelques fromages à une femme. » C'est peut-être une somme de 4 ou 5 F, elle a été payée aujourd'hui même. Tout le reste de ces dettes est une fausseté. Je ne suis pas riche, Monseigneur, mais je crois savoir faire honorablement face à mon modeste ménage. »), il ne s'absente pas souvent (seulement une fois à Valence et deux fois à La Chapelle-en-Vercors). Ferdinand Pourret conclut : « (...) si cela devait se reproduire, si je devais de nouveau être un sujet d'affliction pour Votre Grandeur, quoique la cause fût fausse, je préfère la mort. » [51 V 191]

Daignez agréer
 Monseigneur,
 les sentiments très-respectueux aux quels
 j'ai l'honneur d'être de votre Grandeur
 Le très-humble et très-aimant serviteur
 Ferdinand Pourret

Signature de Ferdinand Pourret, 18 octobre 1868
 (ADD 51 V 191)

Une lettre de 1887 du maire d'Hostun donne des renseignements au préfet ; pas grand-chose sur le caractère ou l'activité, mais de lourdes allusions : « Sa vie privée serait également à l'abri de tout reproche s'il faut en croire ses paroissiens. Il voit souvent ses chanteuses en général (...), mais personne ici ne s'en scandalise. Son jardin communiquerait avec celui des institutrices religieuses par une porte mitoyenne, si mes souvenirs ne me trompent pas, mais personne n'y fait attention. Quant à la politique, il n'en fait pas publiquement (...) ». Le préfet a la sagesse de ne pas reprendre cela dans son appréciation. [ADD 14 V 31]

Douze ans plus tard, Charles Mossant, industriel romanais et conseiller général, intervient pour exclure F. Pourret de la cure de Marches « D'après mes renseignements, ce prêtre ne conviendrait en aucune façon à cette brave population qui a déjà assez souffert d'un précédent curé trop ami de la Dive Bouteille et de tout ce qui s'ensuit ! » Une opinion fondée sur des ragots ! Le conseiller général perd cette partie, Ferdinand est nommé à Marches. [ADD 14 V 31]

La notice nécrologique de son frère Antoine (*Semaine religieuse* de 1918) a une petite allusion sur le caractère de Ferdinand : « *Cependant son frère Ferdinand, que d'aucuns ont soupçonné – malicieusement et bien à tort – d'un peu d'ambition et d'un léger désir d'aspirer aux plus hauts grades, avait été nommé curé de la jolie cure de Saint-Maurice.* »

La notice nécrologique de Ferdinand (*Semaine religieuse* de 1911) est assez riche sur son temps à Léoncel.

« Léoncel étant venu à vaquer, M. Pourret y fut envoyé (1866-1879). Le soin de cette petite paroisse demandait un homme fort, vigoureux et dévoué. Tous les prêtres du diocèse connaissent l'altitude de cette paroisse, la rigueur du climat, l'éloignement des habitations, mais peu, sans doute, ont eu à expérimenter les nombreux brouillards de la Tube. M. l'abbé Pourret passa douze ans en ce rude climat. De plus, il était chargé du service du Chaffal, paroisse distante de trois ou quatre kilomètres. Très régulièrement, il allait y célébrer les offices divins. Après la messe, il faisait le catéchisme et ne rentrait à Léoncel qu'à une heure ou deux heures, pour rompre alors seulement son jeûne obligatoire.

C'est à Léoncel que M. l'abbé Pourret avait passé, disait-il, les plus belles années de sa vie. Jamais empereur n'eut plus d'autorité que lui sur ses sujets. C'était le roi, c'était le maître, c'était le pasteur ; il était aussi, selon ses propres expressions, « le maire, l'adjoint, le secrétaire, toute la municipalité, le juge, l'avocat, le notaire, l'écrivain public, etc., etc. ... ». – Chaque année, les édiles lui votaient des éloges, des remerciements, une récompense en sus de son traitement de greffier de mairie, parce que sous sa gestion « les impôts n'augmentaient pas et la commune ne faisait pas de dettes. » Hélas, il serait considéré aujourd'hui comme un mauvais administrateur.

Nous ne dirons qu'un mot du camp de Léoncel et de La Vacherie. Pendant plusieurs années, le régiment d'artillerie de Valence allait faire ses exercices de tir dans la vallée du Chaffal. La Cure de Léoncel devenait alors le siège de l'État-Major et la résidence du général. M. le Curé leur offrait son domicile, sa chambre ; parfois même il allait coucher sur la paille, comme un simple troupière. Le cloître de l'ancienne abbaye devenait le réfectoire des officiers. À tous les repas, le général Bonvalet plaçait M. l'abbé Pourret à sa droite. Cet honneur flattait le cher curé. Ce qui le flattait encore davantage, c'était l'estime et l'affection de tous les militaires à son égard. »

M. Wullschleger a fait le résumé des notes portées par Ferdinand Pourret dans le « Journal des curés de Léoncel ».

*« Il nous laisse un bilan très rapide et dépouillé de son action dans les années 1866 à 1877 : acquisition d'une cloche pour le Chaffal, mur du cimetière, fonts baptismaux à La Vacherie, première pierre du presbytère de la Vacherie, célébration d'une messe par mois au Chaffal pour éviter l'abandon de Saint-Robert. À Léoncel : travaux au presbytère, mise en place du blason des abbés de Léoncel dans la nef latérale, peinture, ameublement du presbytère, achat statues de la Sainte Vierge et de saint Joseph, acquisition du chemin de croix en relief, et travaux dans l'église. Quelques évènements : passage d'un régiment à Léoncel, visite des évêques Cotton et Vigne de Valence. Le tout très brièvement. » [Michel Wullschleger *Le journal des curés de Léoncel - extraits* - document établi pour la Veillée de Léoncel de 2005]*

La chaire ne figure pas dans cette liste ; on sait qu'il n'y en a pas au début du ministère de M. Chanabas ; on verra plus loin qu'une chaire est en place en 1880. On peut en conclure que la chaire a été installée par M. Chanabas avec le produit de sa loterie, pendant son ministère (1856-1866).

Ne figurent pas non plus les fonts baptismaux monumentaux qui sont à gauche de l'entrée de l'abbatiale. Une plaque au dos indique qu'ils ont été bénis le 3 mai 1874 par le curé Pourret, assisté de son frère et des curés de Saint-Martin d'Hostun et de Jaillans.



Fonts baptismaux de l'abbatiale de Léoncel érigés par l'abbé Pourret, 1874

Photo 2023

10. Aimé ODIER 1879 – 1880

Né en 1839, décédé en 1915. Parioisse précédente : Pierrelatte. Parioisse suivante : Novezan.

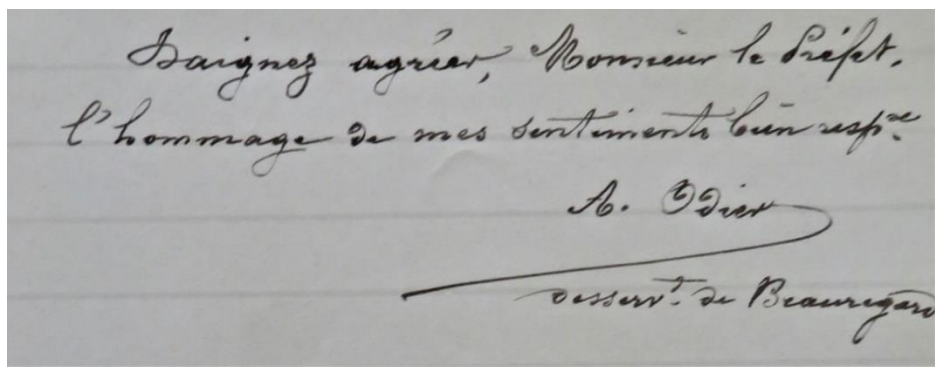
Sa nécrologie dans la *Semaine religieuse* de 1915 nous dit : « curé de Léoncel, 1879-80, mais le climat de cette parioisse étant trop rude pour sa frêle santé, il y resta moins d'une année » (...). L'abbé Odier vécut une vie de piété, de silence et de recueillement. Rien de brusque dans sa parole et dans son maintien. Il avait une tenue très digne. Partout on le voyait grave sans raideur, modeste sans affectation. Ses parioissiens l'appelaient un saint (...). »

En 1880, le curé Algoud du Chaffal écrit : « Je regrette vivement le départ de mon aimable et vertueux voisin. Veuillez, je vous prie, le remplacer par quelqu'un qui n'entretienne pas la haine d'un de mes parioissiens contre le curé, relativement à ma maison d'école de religieuses. » (Lettre du 30 janvier 1880 à l'évêché) [ADD 51 V 150]

M. Odier a quitté Léoncel pour Novezan le 14 janvier : c'est sans doute à lui que s'adresse ce persiflage. Les deux collègues semblent avoir eu des relations fraîches.

Le 25 février 1880, de Novezan, M. Odier répond à l'évêché sur le don de 1 000 F fait par Mlle Bénistand à M. Pourret, son prédécesseur à Léoncel. Un neveu, M. Barraquand, met en cause ce don. M. Odier explique à l'évêque ne pas avoir informé les héritiers avant le décès ; comme le curé Algoud a administré les derniers sacrements, c'était plutôt à lui d'informer. [ADD 51 V 102]

Dans un autre dossier, un courrier date de l'époque où il reconstitue sa carrière pour sa retraite. En tant qu'étudiant ecclésiastique, il était dispensé légalement du service militaire. « *C'est donc par un acte pleinement volontaire de ma part et auquel nul ne peut contester un certain mérite. Il fallait dans les tristes circonstances où nous nous trouvions alors (septembre 1870) avoir pas mal de courage et de patriotisme pour oser se faire soldat et en remplir les pénibles et périlleux devoirs ! (...) Mais alors, vous le savez, il n'y avait pas que les Prussiens à combattre, il y avait aussi, dans les grandes villes comme à Lyon, un ennemi intérieur à surveiller, à tenir en respect pour l'empêcher de se livrer au désordre, à l'émeute, etc. Il est bien permis de conclure de là que servir la France dans de telles conditions, c'était bien la servir aussi !* ». Pourquoi M. Odier a-t-il cru utile cette allusion à l'ennemi intérieur ? (Lettre du 14 mai 1906 au préfet) [ADD 14 V 29]



Signature de M. Odier, 14 mai 1906
(ADD 14 V 29)

11. Antoine POURRET 1880 – 1883

Né en 1840, décédé en 1918. Paroisse précédente : Étoile. Paroisse suivante : Saint-Romain-d'Albon.

Antoine, né en 1840, était le frère de Ferdinand, né en 1836, curé de Léoncel avant M. Odier. L'abbé Loche l'oublie dans la liste des curés de Léoncel [Loche A] mais a bien une fiche pour lui [Loche B]. Il y précise : « *Grande piété, bon orateur, belle voix. Le préfet dit : « politique correcte. »*

Il a été vicaire à La Chapelle-en-Vercors (où son frère est allé le visiter) avant de l'être à Étoile. Sa nécrologie de la *Semaine religieuse* de 1918 précise : « *il connaissait, pareil à un touriste ou un chasseur, tous les chemins et les sentiers qui s'égarant au milieu des verdoyantes et majestueuses montagnes du Vercors. Il prêchait bien, il avait une belle voix pour chanter les louanges de Dieu, il était souvent requis pour les fêtes religieuses. »*

Arrivant à Hostun (où il a succédé à son frère, de nouveau) il disait aux paroissiens : « *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »*

Le passage d'Antoine Pourret à Léoncel est court, deux années, et les traces dans les ADD ne sont pas nombreuses.

Un PV de visite de l'église du 13 juillet 1880 est signé par l'archiprêtre de Saint-Jean. [ADD 51 V 102] Tout est très positif pour l'église (chaire et chemin de croix : très bien). Un peu moins bien pour les archives : pas de collection des actes épiscopaux. Presbytère, fabrique : tout est en règle. Le curé vit avec son père. À la question finale, sur ce qui serait digne de fixer l'attention de l'autorité diocésaine, l'archiprêtre répond : « *L'assainissement de l'église. Il y a toujours de l'eau dans le chœur et dans la chapelle de Saint-Joseph.* »

Au lendemain même de la visite pastorale, a eu lieu le premier 14-Juillet républicain, décidé par la loi du 6 juillet 1880. Pas de rapport d'incident pour Léoncel, contrairement à d'autres communes où maire et curé se sont opposés sur le pavoiement de l'église ou la sonnerie des cloches. [ADD 1 M 1599]. Les cloches ont-elles sonné pour le 14-Juillet ? Le maire, Ferdinand Eynard, a pu éviter de heurter le prêtre, ou, à l'inverse, le curé Pourret a pu laisser sonner les cloches. Ce premier 14-Juillet a-t-il été bien fêté ? On ne trouve explicitement de dépenses qu'en 1881 (deux drapeaux) et en 1882 (15 lanternes et un kilogramme de bougies, fournis par M. Pinat, épiciier à La Vacherie). Mais les dépenses de 1880 ont pu être prises sur les fonds pour imprévus. [ADD 2 O 469]

Élisée Tardy de Rochechinard, en 1883, se plaint à l'évêché d'une dette de 200 F non remboursée par « MM Pourret » : « *Si cette lettre reste comme la première sans réponse, vous ne serez pas étonné d'apprendre que M. Pourret a été traîné devant le tribunal où il sera certainement condamné parce que je peux lui prouver qu'il a reconnu la dette plusieurs fois en nous en payant les intérêts par l'entremise de Mme Pourret leur tante.* » Pas de suite dans le dossier. [ADD 51 V 191]

Il y a également trois états trimestriels de versement d'un secours par l'évêché à Antoine Pourret, en 1883. [ADD 51 V 191]

Ces deux faits confirment que les prêtres du 19^e siècle n'étaient pas riches.

Est-ce lui, ou son frère Ferdinand, qui revient en 1908 pour bénir le nouvel autel de l'abbatiale et prêcher lors du pèlerinage de la Saint-Ennemond ? (Annotation du père Allard dans le « Journal des curés »).

12. Joseph Romain PAYRE 1883 – 1891.

Né en 1854, décédé en 1932. Paroisse précédente : Gigors. Paroisse suivante : Charpey.

Nommé PEYRE sur la liste de l'abbé Loche [Loche A] mais PAYRE dans sa fiche [Loche B].

Un ami fait sa nécrologie (Semaine religieuse de 1932) : « *Il restera toujours l'homme d'une pièce, tempérament peu compliqué, d'une grande spontanéité de cœur, d'une franche et explosive sincérité d'expression et de sentiments, qui pouvait parfois surprendre à un premier abord. Il fut particulièrement fidèle à ses amitiés ; celui qui écrit ces lignes peut en témoigner.* »

C'est de son ministère que date la croix de mission offerte par la famille Bodin, placée devant l'abbatiale en 1884.

Un seul document sur l'abbé Payre en tant que curé de Léoncel dans les dossiers des ADD : une lettre du sous-préfet de Die à l'occasion de sa nomination à Léoncel. « *La moralité paraît bonne, quoique certains bruits aient couru sur sa conduite, car il n'est pas certain que ces bruits fussent fondés. Ce desservant jouissait d'une certaine popularité à Gigors ce qui, dans une pareille commune [comptant très peu de catholiques], ne prouve rien en faveur de son attitude politique, mais tendrait à établir qu'il n'a pas cherché à heurter les sentiments de ses paroissiens.* » (Lettre du sous-préfet, 22 novembre 1883). [ADD 14 V 30]

Durant son temps à Charpey, il demande un secours financier à l'évêché, ce qui entraîne une enquête. Cela donne une réflexion intéressante : « *Politique réactionnaire. Conduite calme. Aime un peu à s'amuser comme tous ses confrères du canton.* » (Note du conseiller d'arrondissement, 14 mai 1891). [14 V 30].



13. Auguste BELLIER 1891 – 1893.

Né en 1854, décédé en 1919. Paroisse précédente : Saint-Jean-en-Royans. Paroisse suivante : Le Chalon.

Sur ce prêtre, les ADD conservent quelques renseignements sur la personne de M. Bellier, en réponse au préfet (à l'occasion de demandes d'aides financières personnelles par le curé au Ministère des Cultes). [14 V 4]

En 1886, un conseiller général écrit : « (...) *Il n'a pour vivre que son modeste traitement de vicaire, et il est obligé de soutenir sa mère paralysée depuis plus de trois ans. Sa conduite est bonne, et il ne s'est jamais mêlé de politique* ».

En 1893, le maire de Saint-Jean est moins favorable. M. Bellier « *a toujours eu une attitude très hostile envers le gouvernement de la République et les écoles communales laïques.* » Or c'est l'époque de son passage à Léoncel. Sur l'école, il aurait pu conseiller aux familles de choisir l'école religieuse de filles

de La Vacherie, en place depuis 1878, plutôt que l'école communale de Léoncel. On sait que des filles de Léoncel fréquentaient cette école [Voir Denis Hyenne « Les écoles de La Vacherie au XIX^e siècle » *Études drômoises* n° 89, 2022, p. 14-19].

En 1894, un conseiller d'arrondissement porte de nouveau un avis favorable. « Rien à dire sur la moralité de M. Bellier, ne s'occupe pas de politique, n'a aucune fréquentation, a très bien soigné son père décédé en mars dernier, est nécessaire, il jouit de l'estime de tout le monde. »

En 1895 et 1896, le maire du Chalon est élogieux. « Très honnête. Aucun reproche à lui faire au sujet de la moralité, homme du jour et bon républicain. » ; « Réellement, je remarque que c'est un homme du jour, pas fier, causant avec tout le monde, faisant sa partie de boules avec le premier venu, [ne] dit jamais aucun mal de personne en causant, soutenant même le gouvernement. »

14. Claudius BELLIER 1894 – 1896.

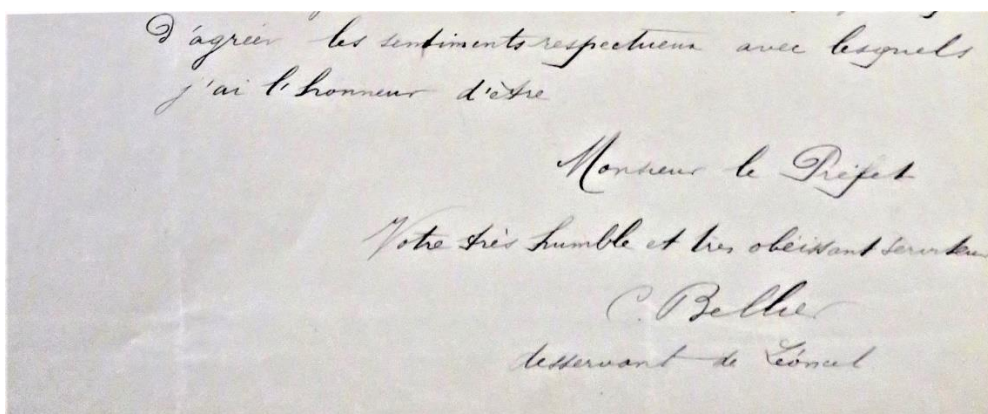
Né en 1861, décédé en 1925. Paroisse précédente : Saint-Donat. Paroisse suivante : Bouvante.

L'abbé Loche [Loche B] ajoute un nota bene en fin de fiche : *Travailleur, intelligent, lucide, grande mémoire. BON orateur. Donne beaucoup d'importance à la « presse » et au « culte ».*

Il ne parle pas de lien de famille avec son prédécesseur Auguste. Tous les deux sont nés à Saint-Jean-en-Royans.

Auguste Bellier n'a pas laissé beaucoup de traces dans les dossiers des ADD consultés, autres que les courriers de renseignements demandés par la préfecture [14 V 4].

Une seule lettre de M. Bellier a été conservée, donnant un aperçu sur sa vie à Léoncel (lettre au préfet, 14 juin 1894). Il demandait un secours financier pour aller passer une quinzaine de jours aux eaux d'Allevard : « Depuis longtemps je souffre d'une maladie du larynx, qu'aggravent encore la rigueur, et surtout l'humidité, du climat de Léoncel. D'un autre côté, l'absence de casuel dans la petite paroisse que j'occupe ne me permet pas d'aller faire cette cure avec mes seules ressources. » (Le casuel est le revenu des activités paroissiales du curé : il était à coup sûr faible à Léoncel, les quelques allusions des prédécesseurs le confirment).



D'agréer les sentiments respectueux avec lesquels
j'ai l'honneur d'être

Monsieur le Préfet

Votre très humble et très obéissant serviteur

C. Bellier
Curé de Léoncel

Signature de Claudius Bellier, 14 juin 1894

(ADD 14 V 4)

En 1890, le sous-préfet de Die écrit : « À Crest, où il est professeur au Petit Séminaire, il n'est pas connu du public. Il est probable que, comme tous les membres du clergé catholique, il a été élevé dans des [mot manquant] hostiles au gouvernement de la république. »

En 1894, le délégué cantonal de Saint-Donat se veut lucide : « (...) Quant à son attitude politique, elle a été correcte, c'est-à-dire que M. Bellier n'a pas combattu, ouvertement du moins, les institutions républicaines. » Le maire de Saint-Jean-en-Royans rappelle : « (...) que M. Bellier, desservant de Léoncel, auparavant vicaire à Saint-Jean, n'a pas laissé de bons souvenirs dans cette localité par son attitude politique et sa conduite vis-à-vis des écoles laïques. ».

Mais en 1895, le conseiller d'arrondissement est très positif : « M. Bellier, desservant à Léoncel, jouit d'une très bonne considération et d'une excellente moralité. Il a en outre une attitude politique très convenable. »

Une allusion en 1897 à M. Bellier dans une délibération du conseil municipal de Léoncel laisse penser qu'il n'a pas été réellement apprécié, au moins par les élus.

Le conseil doit voter un crédit de secours à la fabrique (160 F) pour compenser l'absence d'une subvention préfectorale, car les comptes de la fabrique pour 1894 n'ont pas été remis. « Considérant (...) que la faute ne peut en être imputée qu'au précédent desservant [M. Bellier] et que la négligence de ce fonctionnaire ne doit pas entraver le bon fonctionnement de la commune et de la paroisse (...); Considérant que le desservant actuel [M. Vanel] ayant donné des preuves évidentes de tolérance et de libéralisme, il est de l'intérêt de la commune de lui faciliter ses fonctions ». (Délibération du 28 novembre 1897) [Archives municipales de Léoncel, registre des délibérations n° 2]

Négligence de fonctionnaire, défaut de tolérance et de libéralisme : le constat est net. Cela peut se croiser avec la note de l'abbé Loche : il se serait consacré au culte plutôt qu'à la gestion des comptes et des esprits.

15. Victor Claudius VANEL 1896 – 1903.

Né en 1862, décédé en 1924. Paroisse précédente : Saint-Nicolas de Romans. Paroisse suivante : Malataverne.

Aucune donnée personnelle ne ressort des documents conservés aux ADD.

Des renseignements donnés au préfet (4 V 37) attestent d'une bonne réputation.

En 1897, le délégué cantonal : « Jouit d'une bonne considération dans la commune qu'il habite, ses opinions, je crois, sont libérales. » Le préfet au Ministre : « Les renseignements recueillis sont bons à tous égards. Les comptes de la fabrique de Léoncel ont été déposés au greffe du Conseil de préfecture et approuvés par le conseil. »

Même constat en 1899.

En 1903, le préfet rassure le sous-préfet de Montélimar, avant la prise de poste à Malataverne : « Les renseignements ne donnent lieu à aucune remarque défavorable. »

On a aussi l'éloge du conseil municipal, vu ci-dessus, sur sa tolérance et son libéralisme. À cette époque de fortes tensions entre Église et République, ces qualités pouvaient manquer chez d'autres prêtres entraînant des conflits dont se passaient volontiers les élus (des dossiers des ADD le montrent).

Et on a cette plaque de l'église, voulue par M. Vanel, posée à son départ (février 1903) : elle montre un grand intérêt pour la paroisse. De même, on lui doit le récit de la mort de M. Ménabé dans le « Journal des curés de Léoncel » : il a recueilli les souvenirs des paroissiens.

Citons M. Wullschleger : « On trouve sous l'écriture du curé Vanel des notes sur quelques événements des années 1896 et 1897. Installation d'un poêle dans l'église avec des tuyaux galvanisés, achat d'une croix processionnelle, bénédiction de la croix de l'Échaillon, bénédiction d'une croix sur le chemin du Bouvaret de Musan à Rochefort, ouverture d'une mission en novembre à Léoncel, installation d'une crèche neuve faite par les religieuses de Saint-Laurent. »

16. Lucien ALLARD 1903 – 1941.

Né en 1873, décédé en 1948. Paroisse précédente : Châteauneuf d'Isère. Retiré à Léoncel en 1941. L'abbé Loche lui donne un « Caractère jovial, accueillant, bon. Gros lecteur de revues. » [Loche B]

Sans doute « jovial » avec ses confrères... mais les souvenirs le donnent plutôt comme un homme sévère envers ses paroissiens, qui l'appréciaient cependant beaucoup.

Dernier prêtre nommé sous le Concordat. Il a été ordonné en 1897, il arrive à 30 ans à Léoncel. Il est mobilisé comme infirmier à 41 ans en août 1914, ne revient qu'en 1919 : pendant la guerre la charge de la paroisse est assurée par le curé Béguin d'Ombèze.

Il est secrétaire de mairie de Léoncel. Pendant la guerre, l'institutrice, Antonia Rousset, assure le secrétariat, jusqu'à son départ en retraite en 1919. L'abbé Allard reprend le secrétariat de mairie. Il exerçait cette tâche avec rigueur. On se souvient encore, à Oriol-en-Royans, de son âpreté dans la discussion entre les deux communes pour le partage des bois communaux indivis, en 1941. [Entretien avec Marie-France Faure, 27 avril 2018]

Ses notes dans le « Journal des curés de Léoncel » attestent cette rigueur : « *Quel bien ferait pour les paroisses, pour la tenue des registres, des archives, de la comptabilité des fabriques, etc., une visite seulement faite chaque année par l'archiprêtre ou quelque autre délégué de l'autorité supérieure ! Mais j'entends une visite réelle, impartiale et non pas seulement une visite de complaisance.* »

Les paroisses de Léoncel et du Chaffal sont réunies en 1935. Lucien Allard prend sa retraite en 1941, mais reste à Léoncel, dans le presbytère que lui loue la commune : il est le dernier curé logé au presbytère de l'ancienne abbaye.

Le père Allard s'est beaucoup occupé de l'entretien de l'église et il énumère tous les travaux réalisés dans le « Journal des curés ». Il réalise un grand aménagement en 1908 : le remplacement du vieil autel en bois, vétuste, par un grand autel en pierre, repris d'un couvent de Valence.



Le 23 juillet 1944, quand les Allemands passent le col de Tourniol et arrivent à Léoncel, ils regroupent à l'hôtel du Bon Air une douzaine de personnes, dont l'abbé Allard. Les prisonniers passent la soirée et

la nuit sans manger ni boire. Le 24, les Allemands repassent le col de Tourniol, les otages poussés devant. Arrêt à la ferme de la Cantonnière ; les Allemands boivent. « *C'est à ce moment que le curé Allard s'approche de mon père et lui demande un verre d'eau, un des boches s'avance, attrape le verre plein et le balance dans la cour. Un moment très dur pour nous tous (...)* » Les Allemands emmènent les otages jusqu'à Saint-Nazaire. [Henri Vocel *Barbières – Léoncel* 1944, autoédition, Barbières, sans date] Les otages sont relâchés et reviennent à Léoncel : « *Le 1^{er} août 1944, l'abbé Allard est prisonnier des Mongols dans sa cure. Il voit arriver « le père Bodin » chargé de provisions, qui avait risqué sa vie.* » [Abbé Frédéric Grassot, hommage mortuaire à Élie Bodin, le 31 mars 1963, inédit] Ni le père Allard ni les autres otages (dont l'institutrice, Mlle Reynaud, et l'hôtelier, M. Paul Bodin) ne parlaient après-guerre de cet enlèvement.

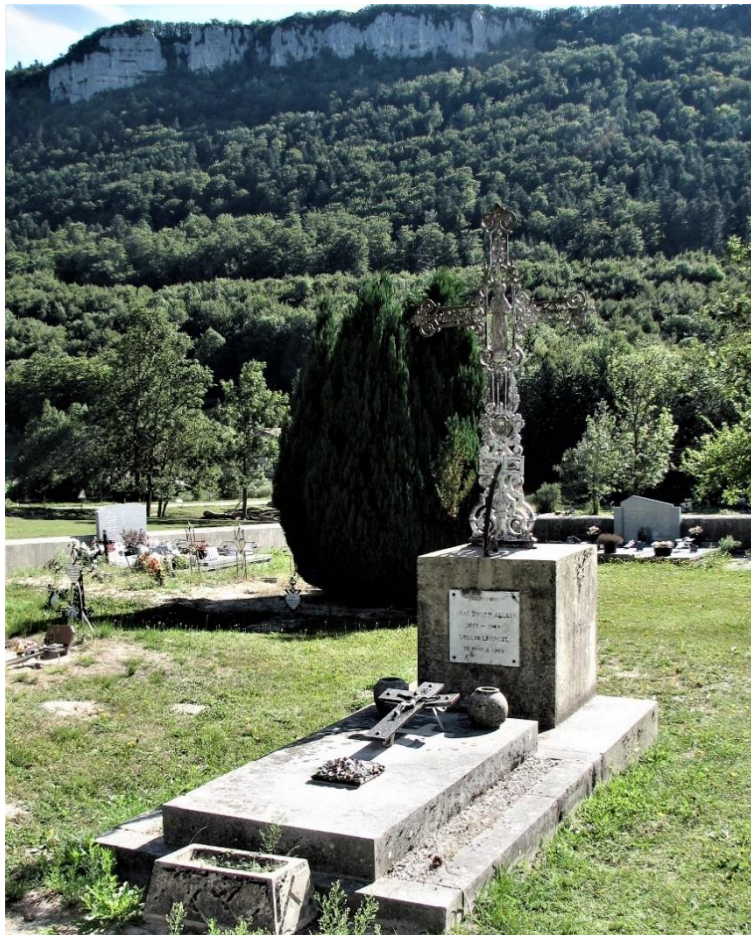
Le père Allard décède en 1948, il est inhumé à Léoncel. L'abbé Grassot qui lui succéda, tout en assurant le ministère dans la paroisse du Chaffal, écrivit dans le « Journal des curés de Léoncel » la note suivante (juin 1948).

« L'abbé Allard, curé de Léoncel pendant près de 40 ans, nous a quittés pour la maison du père. Le dimanche de Pentecôte, l'abbé Allard disait sa dernière messe. Il dut s'aliter. C'était sa première maladie... et sa dernière. C'est avec joie qu'il apprenait, le lendemain, le succès de notre pèlerinage à Saint-Ennemond (il en avait présidé 45). « Jeudi, vous m'apporterez la sainte communion », dit-il à son curé. Mais le mercredi il doit quitter Léoncel pour la polyclinique de Valence. Il avait mis ordre à ses affaires de prêtre et de secrétaire de mairie avec la conscience et la précision qui le caractérisaient. Avant d'être opéré, il insista pour recevoir les derniers sacrements. Le samedi 29 mai, il s'éteignait doucement à l'âge de 75 ans. Belle figure de prêtre et de montagnard que celle du « père Allard », figure de légende, pourrait-on dire ! Il justifiait le titre de « roi de la montagne » que lui décernaient ses intimes et son évêque. Droit et robuste comme un arbre de Comblézine, la démarche lente et ferme, les gestes mesurés, il était de taille à braver la « tube ». Sous une apparente raideur, il cachait un cœur d'or. D'humeur toujours égale, patient autant que ferme, bon et sévère à la fois, il savait se faire craindre et aimer. Deux noms semblaient inséparables : celui d'Allard et celui de Léoncel. Léoncel sans le curé Allard pourra-t-il rester Léoncel ? À l'absoute, M. l'Archiprêtre de Saint-Jean fait revivre l'homme et le prêtre, l'ami et le curé, le « bon père Allard ». Il évoque les courses dans la montagne, les chevauchées invraisemblables du roi de la montagne, son hospitalité légendaire. L'abbé Allard repose selon sa volonté au pied de la croix du vieux cimetière. Léoncel qu'il n'a jamais voulu garder sa dépouille mortelle et son souvenir. Son souvenir, ces pages le garderont, pages qu'il a fidèlement tracées de sa main, de 1904 à 1941. C'est la chronique méthodique et scrupuleusement exacte de 40 ans de ministère à Léoncel. »

Revenons ici sur un point : les quarante-cinq pèlerinages à saint Ennemond. Peut-être avons-nous, dans la très longue présence de Lucien Allard, une des causes du maintien de la bénédiction du sel à Léoncel. Attaché au pèlerinage à saint Ennemond, s'impliquant dans son retour annuel, il aurait ainsi ritualisé la bénédiction du sel, qu'aurait maintenue son successeur. La disparition du pèlerinage n'a pas entraîné celle de la cérémonie traditionnelle du lundi de Pentecôte, conservant la bénédiction du

sel, comprise aujourd'hui comme une particularité de la vie spirituelle de Léoncel, alors que la pratique était connue dans toutes les Alpes.

Finissons par une anecdote relatée par le *Journal de la Gervanne* en 1908 : « Le 30 mai 1908, à la ferme d'Ambel, M. Jules Barraquand (...) faisait baptiser son troisième enfant. Parents et amis furent invités à la cérémonie qui fut présidée par M. le curé d'Ombrière assisté par M. le curé de Léoncel. La cérémonie terminée, les réjouissances commencèrent et ne durèrent pas moins de deux jours. Les invités au nombre de 80 s'installèrent à table et, si le veau gras ne fut pas tué, les plus belles pièces des étables disparurent. » L'abbé Allard était-il resté pour ces réjouissances de deux jours ? [Cité par Michel Barraquand « Une grande famille d'éleveurs : les Barraquand à Ambel » dans Françoise et Charles Gardelle *Le Vercors autrefois*, éd. La Fontaine de Siloé, Montmélian 2006]



Tombe de l'abbé Allard, cimetière de Léoncel

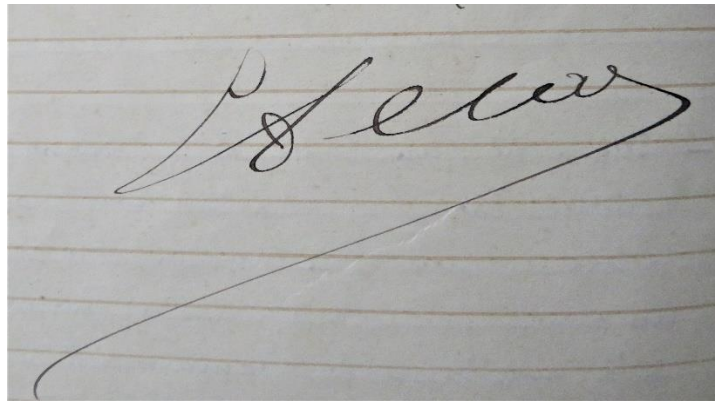
Photo Julien Sciolla, 2015

La tombe de l'abbé Allard a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal de Léoncel, le 6 octobre 1948. [Archives municipales de Léoncel, registre des délibérations n° 4, p. 99]

« M. le maire [Louis Pinat] propose au conseil municipal de faire participer la commune aux frais occasionnés par la pose d'une dalle bordée de petits murs sur la tombe de M. l'abbé Allard, curé de Léoncel pendant 39 ans et secrétaire de mairie depuis plus de trente ans.

Le conseil considérant qu'il est de du devoir de la commune de s'associe à cette marque de reconnaissance envers M. l'abbé Allard, en remerciement de son dévouement inlassable comme prêtre et des bienfaits et services rendus à toute la population en tant que secrétaire de mairie.

Vote à l'unanimité la somme de 30 000 F (trente mille francs) comme participation à l'aménagement de la tombe de M. l'abbé Allard, mais à la condition que cet emplacement reste la tombe personnelle de M. l'abbé Allard qui, d'après ses dernières volontés, a demandé à reposer à Léoncel au pied de la croix. Il reste donc bien entendu que cette sépulture ne deviendra jamais une sépulture commune pour d'autres prêtre et qu'aucun curé ne pourra être enseveli à cette même place, la commune n'étant d'ailleurs pas seule à payer les frais d'aménagement de cette tombe, une autre personne désirant y participer et voulant entretenir la tombe par la suite. »

A photograph of a handwritten signature in black ink on a piece of white lined paper. The signature is written in a cursive style and appears to read 'A. Allard'. The paper has horizontal lines and a vertical margin line on the left side.

Signature de l'abbé Allard

Journal des curés

17. Frédéric GRASSOT 1941 – 1959.

Né en 1906, décédé en 1975. Paroisse précédente : Saint-Nazaire-en-Royans. Paroisse suivante : Lus-la-Croix-Haute.

L'abbé Loche complète sa fiche ainsi :

« 1/ Famille d'agriculteurs, 9 enfants. Un frère, Paulin GRASSOT et trois neveux prêtres : Fernand GRASSOT, Jean-Marie SAUVEBOIS et Julien SCIOLLA.

2/ Études. Petit Séminaire de Valence et Grand Séminaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux, 1925. Il avait des facilités pour tourner des vers « élégants ». [Loche B]

F. Grassot a été secrétaire de la mairie du Chaffal.



Frédéric Grassot à la cure de La Vacherie
Collection J. Sciolla

Nous avons la chance d'avoir des souvenirs précis sur l'abbé Grassot, donnés par des habitants de La Vacherie et de Léoncel et par son neveu, le père Julien Sciolla. Celui-ci avait préparé un montage de photographies sur Frédéric Grassot pour la *Veillée des Amis de Léoncel* de 2006, dont on peut extraire ce commentaire : « *Frédéric aimait la solitude et le silence. Il appréciait beaucoup la compagnie des gens humbles et amoureux de la nature. Ce fut un curé montagnard.* »

F. Grassot était un homme réservé, mais qui aimait les relations avec les autres et les plaisirs simples et conviviaux : les parties de cartes, de boules. Il était très proche des familles qu'il visitait, et avait noué des amitiés fortes dans les deux communes.

Il avait une vraie culture littéraire et philosophique. Il a laissé des poèmes, que Julien Sciolla a publiés sous le titre « *Traces d'un poète* », et des récits courts, recueillis sous le titre de « *Frédéric Grassot* ». Durant son service militaire à Briançon, il avait pris le goût de la montagne et il a pratiqué l'alpinisme, la randonnée, le ski jusqu'après son âge mûr. Il entraînait les jeunes gens au ski, les emmenait en randonnée.

Autre loisir, la photographie. Julien Sciolla conserve un ensemble de vues, dont certaines montrent La Vacherie et Léoncel.

En 1939, il est mobilisé sur le front des Alpes ; il en revient pour occuper la cure de Saint-Nazaire-en-Royans en octobre 1940. Il est nommé curé de Léoncel et du Chaffal le 27 décembre 1941. Le maintien à Léoncel du père Allard, désormais en retraite, ne gêne à l'évidence ni le nouveau ni l'ancien curé.

En avril 1944, lors de l'attaque d'Omblyze par la Milice, un milicien, agent double surnommé Cémoi, est exécuté au Moulin de la Pipe : « *Il fut trouvé porteur de 40 dénonciations, dont deux visaient les curés d'Omblyze et de Léoncel, ecclésiastiques très dangereux.* » [Henri Xueref, *Gazette de la Gervanne* n° 154, 1985]. Cela visait-il Frédéric Grassot ou Lucien Allard ? Sans doute le plus jeune, alors plus actif. Par chance, la Milice n'a pas fait d'incursion à La Vacherie.

Dans l'été 1944, Frédéric Grassot a une position courageuse et active dans ses rapports avec les Allemands. On a des souvenirs précis.

- Celui d'Ernest Guercio. Entre le 25 et le 27 juillet (date non précisée), E. Guercio, maquisard en liaison, arrive à La Vacherie : « *Belle vacherie, en vérité, je tombe en pleine bagarre, une opération de ratissage des Allemands.* ». Le maquisard se présente au curé qui est à la porte de l'église. Le curé lui dit : « *Foutez-moi le camp ou je vous flanque mon pied au cul.* » (...) « *J'ai obéi sans demander mon reste* ». Le père Grassot, après la guerre, a expliqué à E. Guercio son attitude : il avait vu, un peu plus loin, un Allemand qui allait le mettre en joue ! [Ernest Guercio « L'abbé Grassot » dans ANPCV *Le Vercors raconté par ceux qui l'ont vécu*, p.273-274.]
- Celui de Raymond Samuel. Un jeune maquisard est exécuté à La Vacherie (Mayousse) le 2 août ; les habitants cherchent à savoir qui il était : pas de nom sur ses effets, mais son carnet porte la mention « *Tante à La Charge* » ; le curé Grassot prend une photo du jeune homme, la développe et quelqu'un l'apporte à Mme Samuel, habitant La Charge. Elle reconnaît son neveu Roger Samuel. [Raymond Samuel *Habitants et maquisards du Vercors. Recueil de témoignages.* Autoédition, Léoncel 2017, p. 188].

On a aussi l'opinion de la famille Bianchin, faite prisonnière par les Allemands le 9 août au combat du Chaffal. Miraculeusement Rose Bianchin et ses filles sont libérées et non abattues ou déportées : elles attribuent cette libération à l'action de l'abbé Grassot auprès des Allemands. [Sylvain Philibert « *Le Chaffal, août 44* » inédit]

Enfin, les paroissiens de La Vacherie ont écrit, en septembre 1944, à l'évêque de Valence, pour dire la grandeur de l'attitude de leur pasteur.

À Monseigneur Pic, évêque de Valence

Monseigneur,

Nous, soussignés, tous habitants de la paroisse du Chaffal (La Vacherie) avons l'honneur de porter à votre connaissance la belle conduite de notre prêtre, Monsieur l'abbé Frédéric Grassot, durant la période du 22 juin dernier à ce jour.

En effet, toujours fidèle à son poste, l'abbé Grassot a su avec tout le sang-froid qui le caractérise et toujours au péril de sa vie apporter du réconfort à tous, organiser les secours, discuter avec l'occupant et toujours faire l'impossible pour obtenir une diminution des représailles exercées contre eux.

Fiers de lui, nous vous demandons de le citer à l'honneur pour sa brillante conduite de bon prêtre et de bon Français.

Le Chaffal, le 15 septembre 1944

Ont signé 24 personnes.

ARMAND Louis - propriétaire
MARCEL Veuve - propriétaire
PIROLA Charles - cantonnier
FUSTINONI - propriétaire
GRESSE Louis - épicier
GRESSE Renée - café, épicerie
EYNARD René - bûcheron
MOULIN Gabriel - café,
cultivateur
BROCARD Rose - cultivatrice

DUC Paul - maire
EYNARD Marius - cultivateur
ROUSSET Léon - propriétaire
PINAT Raphaël - maréchal-
ferrant
DUC Gabriel - propriétaire
FAVE Veuve - propriétaire
BOUCHET Paul - syndic
EYNARD Céline - propriétaire
VIGNON Edmond - cultivateur

GRESSE M.-Louise - cultivatrice
BLANC Marie - propriétaire
PINAT Louis - cultivateur
DIDIER Fernand - cultivateur
FORMAT Jules – président des
Anciens Combattants
SEYVE Prosper - refuge des
Limouches et du Chaffal
et leurs familles.

Cette lettre (conservée par des paroissiens) n'aurait reçu aucune réponse de l'évêché.

(Le 22 juin 1944 a eu lieu le premier bombardement de La Vacherie ; un deuxième a suivi le 25 juillet ; les Allemands sont passés à La Vacherie, fin juillet, au moins le 29, en attaquant le col des Limouches ; ils ont incendié le village le 9 août).

En septembre, le père Grassot va à pied à Vassieux, voir le village martyrisé dont il avait été curé de 1934 à 1939.

Le 16 septembre 1945, le prêtre et la paroisse accueillent la Vierge de Boulogne dans son « Grand Retour ». Après la cérémonie à l'église de La Vacherie, le cortège part pour Léoncel.



Le Grand Retour à La Vacherie

F. Grassot au premier plan à droite. Au deuxième rang, l'évêque.

À l'arrière-plan, la statue de N.D. de Boulogne sur sa remorque tirée par les paroissiens

Collection famille Pinat

Après son ministère à La Chapelle-en-Vercors, Frédéric Grassot se retire à Omblèze ; il y décède en 1995.

18. Jean DURAND 1959 – 1963.

Né en 1918 – décédé en 1963 pendant son ministère. Paroisse antérieure : Chabeuil.

Notes de l'abbé Loche : « 1/ Il fut malade lors de la retraite pastorale en 1963. 2/ Famille d'ouvriers, 2 enfants. Lui très dévoué. AEV 500 et 503. 3/ Études : écoles publiques de St-Étienne. Petit séminaire de Montbrison. Grand séminaire de Lyon, 1937, puis de Valence. »

Le père Durand est curé du Chaffal – Léoncel et dessert aussi Oublèze. En 1963, il célèbre le centenaire de l'église de La Vacherie. Il décède pendant la retraite pastorale de cette année-là.

19. Jean-Marie Vianney VIAL 1963 – 1990.

Né en 1910, décédé en 1993. Paroisse antérieure : Beaufort-sur-Gervanne.

Notes de l'abbé Loche : « 1/ Famille : cadres ; 2 enfants. Un cousin prêtre. 2/ Études : lycée à Roanne. Grand séminaire en 1929 à Lyon. »



Père Vial
Collection famille Bodin

Chargé de la paroisse de Beaufort, le curé Vial dessert la paroisse Léoncel - Le Chaffal après le décès du père Durand. Il est relevé de sa charge pastorale en septembre 1990. Il prend sa retraite à Beaufort, où il est décédé le 9 décembre 1993.

Le curé Vial est cité par Jacques Mouriquand, chroniqueur du Val de Drôme, à propos de la Résistance : « Situation complexe, donc, où les petits courages individuels jouèrent un rôle autrement déterminant

*que les divisions entre organisations. Lorsque le père Vianney Vial, curé de Beaufort, fait disparaître opportunément des armes qui, si elles avaient été trouvées, auraient entraîné de terribles conséquences, ce n'est pas, à proprement parler, un acte de résistance, c'est un acte de solidarité avec le petit peuple dont il a la charge. » [Jacques Mouriquand *Terre de foi et de sang*, Éditions Ampelos, 2019. P. 132]*

Son nom est le dernier gravé sur la plaque de l'abbé Vanel et, incidemment, son départ clot deux siècles de présence curiale à Léoncel. Mais ce départ ne signifie pas la fin d'une présence religieuse.

Pendant son ministère, l'évêque de Valence décide d'installer à Léoncel une religieuse, pour que l'abbatiale redevienne un « haut lieu de prière. » **La sœur Marie-Françoise Giraud**, Dominicaine, arrive à la Pentecôte 1974, et elle accomplit un travail considérable pour l'animation spirituelle de l'abbatiale, pour la promotion de l'abbatiale et pour le souvenir de l'abbaye. Elle est à l'origine de la création de l'association « *Les Amis de Léoncel* » en novembre 1974. Elle décède en décembre 2008 et repose à Léoncel.

En septembre 1996, un religieux, **le frère Pierre Petit**, Bénédictin, arrive également à Léoncel, venant de Saint-Benoît-sur-Loire. Il assure les offices religieux dans l'abbatiale. Son action marque elle aussi les mémoires. Il quitte Léoncel en 2013, pour Rome, puis le Vietnam, la Thaïlande et l'abbaye d'En Calcat, dans le Tarn.

Actuellement, **la sœur Emmanuelle Billoteau**, théologienne et ermite, vit à Léoncel. Elle assure des offices religieux et des sessions spirituelles.

Léoncel est intégré dans la paroisse Sainte-Marie du Royans-Vercors du diocèse de Valence.

NOS DEFUNTS

- Père Jean-Marie VIAL

Dans "Eglise de Valence" du 18/12/93, nous avons annoncé le décès du Père Jean-Marie VIAL à Beaufort-sur-Gervanne.

Le Père Julien Brun a prononcé l'homélie des funérailles, il a notamment déclaré :

"Jean-Marie Vianney Vial a fini sa vie à Beaufort comme il l'avait toujours désiré. Pendant plus de cinquante ans, il a partagé peines et joies des familles de ce village et des villages environnants. Il faisait vraiment partie du pays qu'il a tout parcouru sur son légendaire vélo, courbé sur le guidon ou dressé debout sur les pédales. Il a partagé la vie de plusieurs générations : baptêmes, mariages, funérailles.

En juillet 44, après les bombardements du village, on l'a vu sortir des décombres de sa cure, la soutane couverte de poussière et de gravats, pour partir à la recherche des blessés à secourir dans les ruines.

Il avait une grande dévotion au curé d'Ars dont il portait le nom ; comme lui, il a vécu dans la pauvreté et il était animé par le "zèle pour le salut des âmes".

"Bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton maître". Son exemple invite chacun de nous - pas seulement les prêtres - à être de bons et fidèles serviteurs, à répondre à l'appel du Christ pour être ses témoins auprès de tous les hommes".

Extrait de *La Semaine religieuse* 1994

LA PAROISSE DE LÉONCEL

La paroisse de Léoncel, utilisant l'abbatiale comme église paroissiale, est en place à la fin du 17^e siècle, sur un territoire qui devait globalement être celui de la commune actuelle : hameau de Léoncel, Combe Chaude, Musan, La Sausse [Michel Wullschleger « Comment la paroisse de Léoncel a sauvé l'église abbatiale », *Cahier de Léoncel* N° 27, 2017, p. 85- 96]. Lorsque la Révolution édifie le nouveau maillage territorial, les communes des alentours (Royans, Raille) se créent en 1790 à partir des communautés existantes et non pas à partir des paroisses. Châteaudouble, Le Chaffal et Oriol forment chacun une commune. Or Léoncel n'est pas une communauté : la paroisse de Léoncel subsiste sur des sections de ces trois communes et de celle de Saint-Jean-en-Royans qui conserve une enclave, venue de l'ancienne communauté, comprenant la Sausse et Valfanjouse. Quelques ajustements ont lieu dans les premières années du nouveau découpage : ainsi en floréal de l'an VI, Le Chaffal est rattaché à Châteaudouble et La Vacherie à Peyrus, mais ils sont de nouveau réunis en germinal de l'an VII. En 1832, Saint-Jean perd au profit d'Oriol son enclave. [Sur la création des communes drômoises : voir *Paroisses et communes de France - Drôme* Éd. CNRS, Paris 1981, et *La Drôme sous la Révolution – Situation administrative des communes 1790 – an VIII*, ADD BH 2660/1. Des dossiers des ADD conservent les traces de litiges intercommunaux : ADD L 155, L 955, 1 M 861, 1 M 864, 1 M 912, 3 P 2833, 3 P 2834].

Maintenue en 1790, la paroisse de Léoncel réapparaît après le Concordat de 1801 comme annexe de la cure de Chabeuil. La territorialisation religieuse issue du Concordat adopte le découpage en départements, cantons, communes. La règle est d'une cure par canton, une succursale par commune. Les prêtres des succursales sont désignés comme « desservants » mais nommés couramment « curés ». De petites paroisses (les annexes) peuvent être rattachées à une succursale. La paroisse de Léoncel devient succursale en 1821. [ADD 31 V1]

Les locaux de l'abbaye sont partagés après sa dissolution : l'État conserve au rez-de-chaussée le logement du prêtre et celui des gardes-forestiers. [Michel WULLSCHLEGER « La disparition de la communauté cistercienne de Léoncel (1790-1820) », *Cahier de Léoncel* N° 20, 2007, p. 53-83]. Tous les curés ont occupé ce logement, jusqu'au père Allard (décédé en 1948).

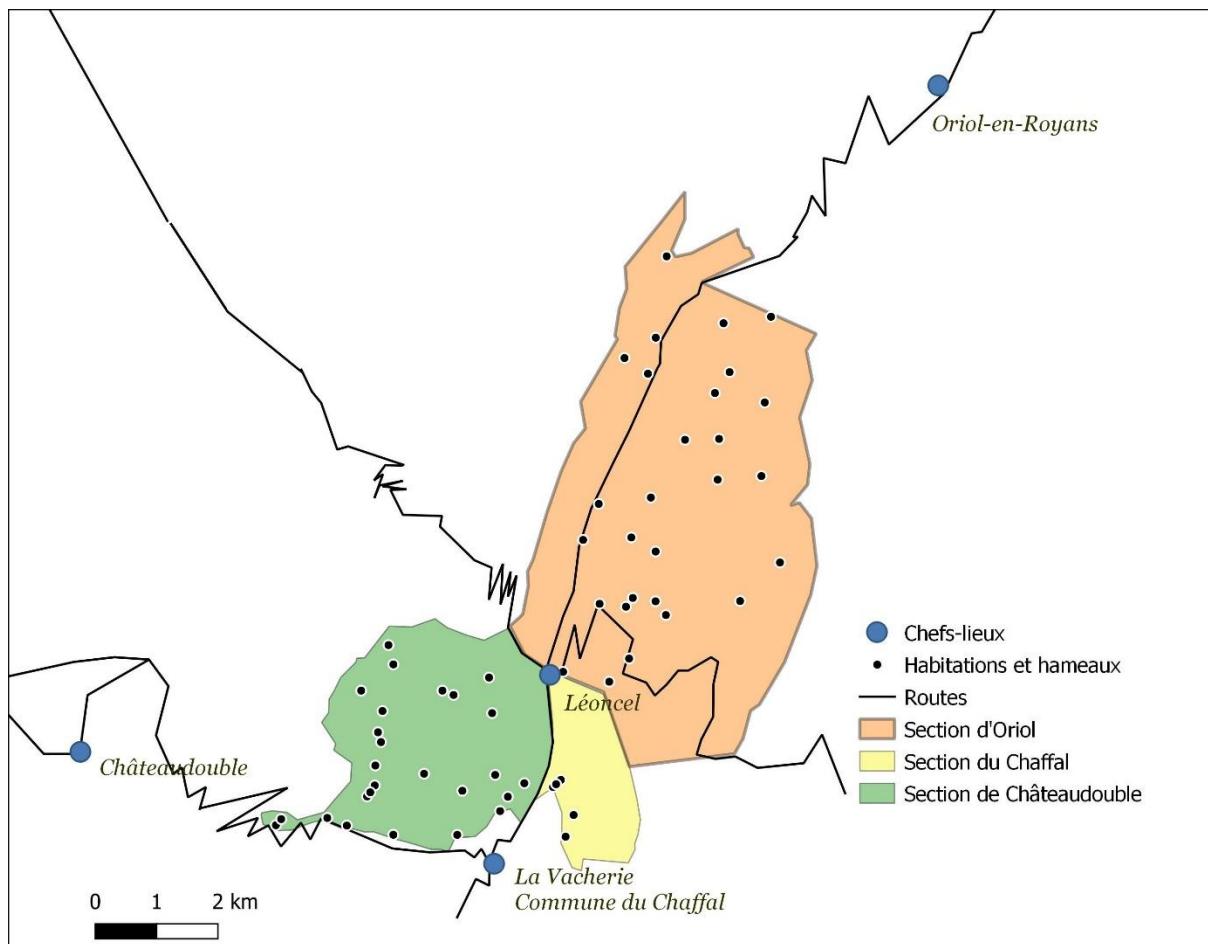
La carte ci-après montre le territoire de la paroisse de Léoncel, en trois zones, différenciant l'appartenance aux trois communes, Châteaudouble, Le Chaffal, Oriol. En 1845, un arbitrage a été rendu par l'évêque sur un litige territorial entre les curés de Léoncel (M. Guinard) et du Chaffal (M. Eynard), portant sur une habitation. [ADD 51 V 79].

La carte est tracée d'après une carte de 1846 figurant à l'appui de la demande d'érection d'une commune faite par des paroissiens guidés par le curé. [ADD 1 M 945].

- Quartier dépendant de Châteaudouble : Combe Chaude - 83 habitants au recensement de 1856, sur 445 au total.
- Quartiers dépendant du Chaffal : Léoncel, le Marais - 36 habitants en 1856.
- Quartiers dépendant d'Oriol : les Sausses, Valfanjouse, la Rivière, l'Épenet, Musan - 326 habitants en 1856.

Les chefs-lieux des communes-mères sont d'accès difficile : excentrés, éloignés, et défendus par des dénivelés notables pour Oriol et Châteaudouble. L'altitude moyenne des Sausses et des Combes Chaudes est de 1 100 m : Oriol est à 300 m, Châteaudouble à 350 m d'altitude. La Vacherie et Léoncel sont à la même altitude, 900 m.

Les lieux d'habitation sont très dispersés, Léoncel n'est qu'un hameau peu peuplé : sur 88 enfants d'âge scolaire en 1856, seuls quatre habitent à Léoncel. [ADD 6 M 308]



Territoire de la paroisse de Léoncel en 1846, devenu territoire de la commune de Léoncel en 1854
 (D'après une carte du dossier ADD 1 M 945)

Points noirs : habitations. Les routes sont portées pour une meilleure compréhension mais elles n'existaient pas encore en 1846

DOCUMENTS CONSULTÉS

OUVRAGES DE L'ABBÉ LOCHE

L'abbé Adrien Loche a publié quatre ouvrages sur les prêtres de la Drôme (documents dactylographiés, sans mention d'éditeur, disponibles aux Archives départementales de la Drôme et aux Archives municipales de Valence).

- *Curés et desservants des paroisses de la Drôme de la Révolution à nos jours*, 1972 (abrégé dans le texte : Loche A). L'ouvrage donne, par ordre alphabétique des paroisses, la liste chronologique des desservants de la paroisse concernée.
- *Les prêtres de la Drôme du Concordat à nos jours*, 1974 (abrégé : Loche B). Il présente par ordre alphabétique les prêtres en donnant les différentes fonctions exercées et, parfois, quelques éléments personnels.
- *Les curés de la Drôme au 17^e et au 18^e siècles*, 1975 (abrégé : Loche C). Également liste par ordre alphabétique des prêtres.
- *Les prêtres de la Drôme devant la Révolution*, 1975 (abrégé : Loche D). Également liste par ordre alphabétique des prêtres.

DOSSIERS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DRÔME

Communes

- Commune de Léoncel : 1 M 945 – 2 O 469
- Commune du Chaffal : 2 O 169

Paroisses

- Paroisse du Chaffal : 51 V 79
- Paroisse de Léoncel : 51 V 102
- Paroisse de Rochechinard : 51 V 122

Prêtres

- Allard, Lucien : 14 V 1
- Bellier, Auguste : 14 V 4
- Bellier, Claudius : 14 V 4
- Chanabas, Antoine : 14 V 9 - 51 V 162
- Guinard, Joseph : 14 V 20 - 51 V 177
- Henri, Jean : 51 V 178
- Lafond, Joachim : 14 V 23 51 V 180
- Ménabé, Jean : 51 V 185
- Odier, Aimé : 14 V 29
- Payre, Joseph : 14 V 30
- Pourret, Antoine : 14 V 31 - 51 V 191
- Pourret, Ferdinand : 14 V 31 - 51 V 191
- Salvan, Joseph : 51 V 196
- Vanel, Victor Claudius : 14 V 37